

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIII.

Québec (Province de Québec), Décembre 1869.

No. 12.

**SOMMAIRE.**—SCIENCE : Pourquoi et Parce que. Ferdinand Piérot-Olby.—EDUCATION : Les bonnes manières. Mad. Adamson.—Profession de foi d'un auteur célèbre.—La Civilité.—La Lecture.—Le Devoir. Théophile Dufour.—PÉDAGOGIE : Trois choses nécessaires à l'Instituteur. S. A. Michoël.—Sur les questions des enfants. E. Legouvé.—Opinion de Socrate sur la Gymnastique.—Grammaire : De la Ponctuation (à continuer).—Étymologie : Bas-Bleu, Ulric.—AVIS OFFICIELS : Nominations : Révocation de nomination de Commissaires.—Révocation de Diplôme d'Instituteur.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examineurs.—PARTIE EDITORIALE : Petite Revue Mensuelle.—Société Historique de Montréal.—Néerologie : le Frère Ogérien.—Singularité des Bibliomanes.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des Sciences.—Bulletin Astronomique.—Bulletin des Arts.

## SCIENCE.

### Pourquoi et Parce que.

10. *Qu'est-ce que le vent, et comment en mesure-t-on la vitesse ?*

L'air, comme l'eau, se présente sous deux états : il est mobile ou immobile. Mobile, il semble agité, il court. Les vents sont des courants d'air, comme les rivières des courants d'eau.

La chaleur et la pluie doivent être regardées comme les deux causes les plus générales des vents ; encore la pluie n'est-elle elle-même que le résultat des variations de la température. En effet, qu'une partie de la surface du globe soit fortement échauffée, il en résultera une grande agitation dans les couches d'air qui reposent sur elle. Or l'air froid et l'air chaud, inégalement denses, sont dans le cas du mélange de l'huile et de l'eau ; le plus léger s'élèvera vers les régions supérieures, et cédera sa place à l'air froid, qui affluera des parties latérales. Supposons en second lieu qu'une quantité considérable de vapeur répandue dans l'atmosphère vienne tout-à-coup à se résoudre en pluie, il se formera un grand vide dans les régions du fluide atmosphérique où cette condensation aura lieu, et l'air des parties latérales se précipitera encore pour le remplir.

On donne au vent, ou à l'air en mouvement, le nom du point de l'horizon d'où il souffle. Ainsi le *vent du sud* vient de la direction du soleil à midi, le *vent du nord* souffle en sens contraire, le *vent d'est* part du point où le soleil se lève, et le *vent d'ouest*, du point où il se couche. Ce sont les quatre vents cardinaux. On divise ensuite chaque intervalle en deux parties, et les directions moyennes portent les noms des directions de droite et de gauche : le vent *sud-est* se trouve compris entre ceux de sud et d'est. Les marins partagent encore les inter-

valles de ces huit vents chacun en deux parties, en appelant, par exemple, vent de *sud sud-est* celui qui souffle entre les vents de sud et de sud-est. Enfin, ces nouveaux intervalles subissent encore une division égale, et le vent qui souffle dans une direction intermédiaire à celles du sud et du sud-sud-est, par exemple, se nomme vent du *sud-est-quart-est*, parce qu'il se trouve au quart de l'intervalle compris entre les deux vents de sud et de sud-est à partir du premier. De cette manière on obtient 32 directions, dont le tracé s'appelle la *rose des vents* ; chaque intervalle porte le nom de *rumb*, et l'on dit d'un vent qui passe d'une direction à une autre, qu'il change d'un ou de plusieurs rumb. Mais dans les observations sur terre, on se borne aux huit vents principaux, que l'on reconnaît à la direction des girouettes. Sur mer et dans l'absence de tout point fixe, on recourt à la position des astres et aux indications de la boussole.

On distingue deux espèces de vents : ceux qui sont *périodiques* et offrent une certaine régularité, et ceux qui sont *accidentels*. A la première classe se rattachent les brises, les moussons et les vents alizés. Les *brises* soufflent sur les côtes maritimes, le jour, de la mer vers la terre, et la nuit dans une direction opposée. On les observe toute l'année dans la zone torride où elles contribuent beaucoup à tempérer les ardeurs de ces climats brûlants. Dans la zone tempérée, elles règnent seulement en été. La brise du jour, autrement dite du matin, commence quelques heures après le lever du soleil, à huit ou neuf heures. Elle se tait vers quatre ou cinq heures du soir. Alors il y a une interruption jusqu'à l'époque du coucher du soleil. La brise de nuit, ou du soir, se fait ensuite sentir jusqu'au retour de l'aurore. La brise du soir dure plus longtemps que la brise du matin, mais celle-ci est plus forte que la première ; on profite de la brise du matin pour entrer dans les ports de mer, et l'on en sort à la faveur de la brise du soir. Les *moussons* règnent en mer et remplacent les brises, qui cessent de se faire sentir à une petite distance des côtes. On désigne par ce mot, qui vient de l'arabe et signifie saison, des vents qui soufflent six mois dans un sens, et six mois en sens opposé. Dans l'hémisphère nord, le mousson du printemps commence en avril, et le mousson d'automne en octobre. Dans l'hémisphère sud, où les saisons sont contraires, c'est le mousson d'automne qui commence en avril, et le mousson du printemps en octobre. Dans les mers ouvertes, telles que l'océan Atlantique, la mer Pacifique, l'océan Indien, et au large des côtes, se présentent enfin les vents *alizés*, qui soufflent perpétuellement suivant la même direction ; aussi leur nom vient-il d'un vieux mot

français qui exprime la constance et l'uniformité. Ils s'étendent de chaque côté de l'équateur jusqu'à 30° de latitude.

Le vent le plus remarquable est le *simoun* ou *simoun* des Egyptiens. Ce mot signifie poison, et il désigne le météore le plus redoutable pour les caravanes. Il règne sur toute l'étendue du désert de Sahara : sa température s'élève quelquefois jusqu'à 48°. Il communique à tous les objets une teinte jaune, bleue ou violette, qui est celle de la poussière dont il se trouve chargé. Il soulève les sables du désert, et lui donne l'aspect d'une mer en furie, dont les vagues ont souvent plus de six mètres de hauteur. Écoutez le célèbre voyageur Bruce, témoin de ces affreuses tempêtes :

« Le 14 novembre, à sept heures du matin, nous fîmes tout à la fois surpris et épouvantés par un des spectacles les plus magnifiques qui pussent frapper nos regards ; nous vîmes, à l'ouest et au nord-ouest, s'élever à différentes distances, du sein de l'immense désert que nous traversions, un grand nombre d'énormes colonnes de sable. Elles montaient à une si grande hauteur qu'elles se perdaient dans les nuages ; souvent elles se brisaient très-haut, et ce prodigieux volume se dispersait dans les airs ; quelquefois elles se rompaient dans le milieu, et le bruit qu'elles faisaient alors ressemblait à l'explosion d'une pièce de canon. Vers midi, le vent étant au nord, et soufflant avec violence, les colonnes s'avancèrent rapidement vers nous, et nous en comptâmes onze, rangées à environ une lieue ; le diamètre de la plus grande, me parut, à cette distance, d'environ dix pieds. Heureusement le vent passa au sud-est, et elles s'éloignèrent ; mais elles me laissèrent une impression qu'il est impossible de décrire. C'eût été en vain que nous eussions voulu fuir ; le cheval le plus prompt à la course n'égale point leur célérité.— Le lendemain, 15, nous revîmes des colonnes de sable mourant : elles étaient en plus grand nombre, mais moins grandes que celles de la veille ; au lever du soleil, elles parurent comme un bois épais qui obscurcissait le ciel ; puis, les rayons solaires pénétrant au travers, les firent ressembler à de véritables colonnes de feu. Alors tous mes compagnons commencèrent à se désespérer. Je demandai à notre guide s'il avait déjà vu un pareil spectacle ; il me répondit qu'il en avait vu fréquemment d'aussi terribles, mais jamais de plus dangereux, parce que la rougeur de l'air semblait nous présager le *simoun*. Cependant notre tranquillité se rétablit un peu, les colonnes s'étant évanouies vers le soir.— Le 16, il était onze heures du matin quand notre guide nous cria : « Jetez-vous à terre, voilà le *simoun* ! » A l'instant je vis venir un nuage aussi rouge que la pourpre de l'arc-en-ciel ; il avait vingt brasses de largeur et était à douze pieds au-dessus du sol ; il avançait avec une extrême rapidité. A peine eus-je le temps de me jeter à terre, que je sentis la chaleur me frapper le visage. Nous restâmes tous la bouche collée sur le sable, comme si nous fussions morts, jusqu'à ce que notre arabe nous avertisse que nous pouvions nous relever. Le météore était passé ; mais l'air était encore si chaud que nous courrions risque d'être suffoqués. Je sentis bien que j'en avais respiré une partie, car, dès ce moment je fus attaqué d'une espèce d'asthme, dont je me ressentis pendant deux ans.»

Le *simoun* ne dure jamais plus de sept ou huit minutes ; il donne la mort infailliblement si on ne le prévient comme le firent ces voyageurs. Il n'est pas particulier à l'Égypte ; il se fait sentir dans la Perse, dans la Syrie, dans la Palestine, dans les mois de juin, juillet et août seulement ; en Nubie, il souffle encore pendant les mois de mars, d'avril, de septembre, d'octobre, et de novembre. Thévenot, autre voyageur qui fut autorité, rapporte que les hommes que ce vent a tués deviennent tout noirs en peu de temps et que leur chair se détache de leurs os pour peu qu'on y touche. Le peuple croit que ce vent contient du feu, et on a entendu des malheureux qu'il avait frappés, écrier, quand ils en avaient encore la force, qu'ils brûlaient intérieurement. En 1665, suivant le même écrivain, quatre mille personnes périrent par l'effet du *simoun* dans la ville de Rassora, l'une des places les plus importantes de l'Asie ottomane.

Disons un mot de la propagation du vent et de sa vitesse. Les vents paraissent avoir deux modes de propagation distincts. On dit que le vent se propage par *impulsion*, quand il souffle dans une direction et s'avance dans le même sens ; on dit qu'il se propage par *aspiration* quand il souffle dans un sens, et s'avance dans une direction contraire. Ces deux cas se présentent dans l'air qui s'échappe de la poitrine pendant l'expiration. Ce dernier mode de propagation du vent paraît être fréquent dans l'atmosphère ; ainsi, Franklin observa à Philadelphie un vent violent du nord-est, qui ne se fit sentir que plus tard à Boston, situé néanmoins à quatre cent milles anglais plus au nord. Il supposa que cet ouragan était causé par une raréfaction dans le golfe du Mexique. Un vide avait dû se former dans ces parages, et se trouver rempli de proche en proche comme par aspiration.

Il est fort difficile d'évaluer avec précision la vitesse du vent par un moyen direct ; on n'a qu'une approximation grossière en observant la vitesse d'un corps léger mis en mouvement par l'air ; mais on peut déduire sa vitesse de l'intensité du choc qu'il exerce contre un obstacle. L'instrument qu'on emploie pour mesurer cette intensité porte le nom d'*anémomètre* ; on lui a donné des formes très-variées, mais il se compose essentiellement d'une plaque carrée plus longue que large, et qui contient un ressort en hélice ; ce ressort tend à repousser la tige, mais celle-ci se trouve garnie d'une crémaillère, qui l'empêche de céder à l'action du ressort, et la retient au point où elle s'est enfoncée dans la gaine. Pour graduer l'instrument, on marque les points de la tige qui correspondent à l'entrée de la gaine, lorsque la plaque se trouve chargée successivement de poids connus, par exemple, 1 kilogramme, 2 kilogrammes, 3 kilogrammes, etc. ; on conçoit alors que l'instrument étant placé de manière que la plaque soit choquée perpendiculairement par l'air en mouvement, la tige s'enfoncera dans la gaine, d'une quantité qui fera connaître en poids l'effort exercé par le vent. Quand la force du vent dépasse les limites de la graduation de l'instrument, on peut remplacer la plaque par une autre plus petite, ayant avec la première un rapport simple en surface, le quart par exemple ; il suffit alors de multiplier par quatre les indications de l'instrument, pour les rendre comparables à celles qui sont relatives à la première plaque.

Le vent le plus faible en intensité est celui que les poètes ont nommé *zéphir* ; il ne fait que balancer légèrement le feuillage et les tiges flexibles des plantes. Les marins appellent vent *frais* celui qui parcourt environ 10 mètres par seconde ; *grand frais*, le vent de 15 mètres, et *très-grand frais*, celui de 20 mètres. Quand la vitesse atteint 25 à 30 mètres, on a enfin ce que l'on nomme une *tempête*. Si enfin elle s'élève de 35 à 45 mètres, il en résulte un *ouragan*. Dans ce cas, le vent fait à peu près 120 kilomètres à l'heure ; il est alors capable de déraciner les arbres, de renverser les édifices, et il soulève les flots de la mer avec tant de violence, qu'elle se précipite dans l'intérieur des terres et y cause d'affreux ravages. Le vent, même le plus impétueux, commence rarement avec une grande célérité ; il s'anime ordinairement d'une manière graduelle, et s'apaise par instants pour mugir ensuite avec force ; chacune de ces reprises est ce que l'on nomme *rafale*. Quelquefois cependant il s'élève d'une manière subite : il prend alors le nom de *bourrasque*. Les effets désastreux produits par les ouragans semblent au premier coup d'œil incompréhensibles ; mais on les concevra aisément si l'on remarque que l'air en mouvement gagne par sa vitesse la force que son peu de masse semblerait devoir lui refuser.

Les vents ont, en général, la température des lieux où ils ont pris naissance. Dans notre hémisphère, les vents du sud-est, sud-ouest, ouest, sont des vents chauds ; les vents du nord-ouest, nord, nord-est, est, des vents froids ; en sorte que si l'on tire une ligne de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, cette ligne séparera les vents chauds des vents froids. Les premiers amènent ordinairement la pluie ; quelques-uns des vents froids sont en même temps des vents secs, mais d'autres apportent la neige ou la pluie.

Le vent, malgré les désastres qu'il cause parfois, son impétuosité, peut être considéré comme l'un des grands bienfaits de la

nature. C'est lui qui entretient la pureté de l'atmosphère, qui nous apporte ces nuages pluvieux dont l'action est si nécessaire à la végétation, et qui balaye ensuite les vapeurs superflues et ramène la sérénité du ciel. Considéré comme force motrice, il devient l'agent d'une foule de machines utiles; et, malgré la révolution que l'emploi de la vapeur a opérée dans la science maritime, c'est encore lui qui préside à la navigation, transporte d'un hémisphère à l'autre les productions de la nature et les produits des arts, et favorise cette activité commerciale, l'une des premières sources de la prospérité des nations.

2° Pourquoi le morceau de sucre mis dans une tasse de café n'en augmente-t-il pas le volume ?

Parce que les particules du sucre se logent dans les pores du liquide, de manière que le sucre et l'eau n'occupent pas ensemble plus de place que le café seul.

Si cependant vous essayez de fondre plus de sucre que ces pores ne peuvent en loger, l'excès se déposera dans le fond de la tasse, et, s'emparant d'un espace que le liquide remplissait auparavant, obligera le dernier à déborder.

Répétons ici que la porosité est une propriété générale des corps. Les pores du bois absorbent l'eau, les pores du marbre absorbent l'huile; la peau de l'homme et des animaux laisse passer la sueur; l'eau filtre à travers les fontaines de grès, et le mercure à travers une peau de chamois.

Tous les corps se resserrent par le froid et se dilatent par la chaleur, effets qui ne peuvent s'expliquer qu'en admettant des vides entre leurs molécules. Si l'eau et le verre transmettent le son, ils le doivent uniquement à leur compressibilité et à leur porosité.

A propos tout à la fois de café et de porosité, nous consignons ici les curieuses remarques déduites des différents phénomènes qui se produisent dans une tasse de café lorsqu'on y met le sucre. Elles sont dues à M. Sauvageon, de Valence.

« Si en sucrant votre café, dit-il, vous laissez le sucre se fondre sans agiter le liquide, les bulles d'air contenues dans le sucre montent à la surface du liquide. Si les bulles forment une masse spumeuse, se maintenant bien au centre de la tasse, vous avez l'indication du beau fixe; si, au contraire, l'écume se rend en anneau au bord du vase, on doit s'attendre à une grande abondance d'eau; l'écume stationnant, mais pas tout-à-fait au centre, annonce un temps variable; si elle se rend vers un seul point du bord de la tasse sans se désagglomérer, il faut se préparer à la pluie. Toutes ces indications, ajoute l'auteur, ont été constatées par comparaison avec celle d'un baromètre métallique Bourdon, et celles d'un baromètre à colonne de mercure. »

Ainsi, voilà donc la demi-tasse investie du merveilleux pouvoir de prédire le beau et le mauvais temps. Pour mon compte, j'avoue qu'on ne pouvait donner à tous nos modernes Mathieu Laënsberg un plus aimable rival.

3° A quoi est dû le ronflement d'un poêle ?

A l'activité de l'appel et du tirage. L'air qui rase, rapide, les fentes de la porte du poêle, entre en vibration et produit un bruit plus ou moins intense; ces fentes font, par rapport à l'air, l'effet de l'embouchure d'un instrument à vent; vient-on à ouvrir la porte du poêle, le bruit perd de son intensité, parce que le tirage est affaibli et le courant d'air moins rapide. D'ailleurs les fentes ne sont plus là pour mettre l'air en vibration.

Un mot sur les courants complètera cette courte réponse.

Les gaz s'échauffent et se refroidissent par des courants intérieurs analogues à ceux des liquides. Il est des circonstances dans lesquelles ces courants se laissent surtout apercevoir. Ainsi, quand le soleil échauffe la terre, il détermine à sa surface, des courants d'air qu'il est facile de voir dans les champs, où, pour cette cause toute la végétation semble tremblotante. Nous signalerons encore le cas d'un appartement accessible à l'air. On sait,

en effet, qu'il s'établit dans la pièce deux courants en sens contraire, l'un d'air froid à la partie inférieure, l'autre d'air chaud à la partie supérieure; le premier se dirige vers le foyer, le second s'échappe au dehors. Personne n'ignore qu'étant auprès du feu, on sent sur les jambes un air vif, qui se glisse par dessous les portes; c'est pour l'éviter qu'on dispose des paravents derrière soi. On peut se convaincre de l'existence des deux courants dont nous venons de parler, en plaçant près de la porte, une bougie allumée, sur le plancher, et une autre à la partie supérieure; on verra leurs flammes agitées en sens contraire. Auprès du tuyau d'un poêle il y a toujours un mouvement ascendant d'air dilaté; c'est ce courant qui frappe les spirales de papier que les enfants suspendent au tuyau sur des fils de fer et les font tourner.—*L'École Normale.*

FERDINAND PIÉROT-OLBY.

## EDUCATION.

### Les Bonnes Manières.

Les manières distinguées sont à l'éducation ce que la grâce est à la beauté, ce que la délicatesse est à la probité; c'en est le superlatif.

Maintenant on rencontre beaucoup de gens instruits, mais le *savoir-vivre* est devenu rare... Il a pourtant un grand charme! c'est le poli qui prête au diamant brut son éclat séduisant. La jeunesse en fait trop peu de cas. En sortant du collège, nos jeunes étudiants, couverts des palmes de la science, ont l'esprit rempli d'idées profondes qui décèlent un génie naissant... Mais ils auraient encore besoin de faire un cours d'éducation avant d'entrer dans le monde; car l'instruction et l'éducation sont deux choses très-distinctes et indépendantes l'une de l'autre.

Plus un homme a de *savoir*, plus aussi on voudrait, pour son propre intérêt, le voir se distinguer par ses bonnes manières.

Dans l'état présent de la société, on exige, en toutes choses, cette politesse et cette grâce qui indiquent la connaissance des usages de la bonne compagnie. Autrefois on ne la requérait que de l'aristocratie; c'était même un privilège qu'elle se réservait, et dont elle était jalouse.

Maintenant qu'on n'admet ni privilège, ni aristocratie de *droit* ou de *classe*, il faut entrer en possession, comme elle, de cet avantage bien réel. D'autres temps, d'autres mœurs. Diogène ferait peu de prosélytes dans les rues de Paris, et aurait peu d'admirateurs. — Ses bons mots n'iraient plus à la postérité, s'il était contemporain.—*Journal d'Education.*

MADE. AGLAÉ ADAMSON.

### Profession de Foi d'un auteur célèbre.

J'ajouterai seulement à ce que j'ai déjà dit de ma persévérance à cette époque de ma vie, et de l'énergie patiente et soutenue qui commença dès lors à mûrir en moi et que je sais être la partie forte de mon caractère, que, regardant en arrière, j'y trouve la source de mon succès. J'ai été très-heureux en affaires de ce monde. Beaucoup d'hommes ont travaillé davantage et n'ont pas réussi moitié si bien; mais je n'aurais jamais pu faire ce que j'ai fait sans les habitudes d'ordre, de ponctualité, de diligence que j'adoptai alors; sans la détermination de concentrer mes efforts sur un seul objet à la fois, quelque urgent que fût ce qui devait lui succéder. Le ciel m'est témoin que je n'écris pas ceci dans un esprit de vaine complaisance pour moi-même. L'homme qui passe en revue sa vie, comme je fais ici de la mienne, allant de pays en pays, a dû approcher de la perfection s'il échappe aux remords de bien des talents négligés, de bien des occasions perdues, de bien des sentiments égarés, pervertis, constamment en

lutte au-dedans de lui-même, et prenant le dessus. Je n'ai pas reçu d'en haut un seul don naturel dont je n'aie abusé; mais je me dois du moins ce témoignage, que tout ce que j'ai essayé de faire dans ma vie, je me suis de toute mon âme appliqué à le faire bien; que, quoi que j'aie entrepris, je m'y suis dévoué tout entier; que, dans les grands travaux comme dans les petits, j'ai pris les choses au sérieux. Je n'ai jamais cru possible qu'aucun talent naturel ou acquis pût dispenser des qualités solides, fermes, simples, laborieuses, qui font gagner le but. En dehors de ces qualités, il n'existe pas ici-bas de succès durable. Quelque heureux talent, quelque bonne chance, peuvent former les deux montants de l'échelle à gravir; mais les échelons doivent être de nature à résister à l'usure, à la fatigue, au frottement. Rien ne saurait remplacer une ardente, sincère et sérieuse application. Ne jamais mettre la main à l'œuvre que je ne m'y dévouasse tout entier, ne jamais affecter de déprécier ma besogne quelle qu'elle fût, telles ont été les règles d'or qui ont jusqu'ici régi ma vie. (1)

### La Civilité.

Il y a une partie de la civilité qui est purement arbitraire et qui varie selon les différents peuples. Les Européens ôtent leur chapeau pour saluer, les Mahométans saluent en gardant leur turban sur la tête; et dans ces deux cas ce signe extérieur n'a d'autre importance que celle qu'on y attache. Mais il est une autre civilité qui a des fondements plus rationnels, et qui prend sa source dans la plus pure morale. Elle est le sacrifice continué de soi aux autres, et est aux rapports ordinaires du monde ce qu'est le dévouement dans les rapports intimes de l'amitié. Cette civilité n'a pas besoin d'être apprise, et le cœur la dicte assez. Supporter les défauts des autres avec patience et n'obliger personne à supporter les nôtres, faire au prochain ce que nous voudrions qu'il fit pour nous, telle est en deux mots le secret de cette civilité, qu'on pourrait appeler la charité chrétienne appliquée au commerce de la société. Ne pas la posséder, ce n'est pas seulement prouver qu'on a reçu une mauvaise éducation, mais c'est encore montrer qu'on a un mauvais cœur.

### Sur la Lecture.

Si l'homme d'un âge mûr peut se livrer sans grand danger à une lecture trop variée et poussée à l'excès, elle est toujours funeste pour le jeune homme; elle le rend incapable de tout intérêt vif et durable, et détruit en lui jusqu'au germe de toute perfectibilité. Entraîné par cette passion, il ne recherche que ce qui est nouveau. Il en est de la lecture comme de la société des hommes, il n'y a de profit véritable pour le cœur et l'esprit que dans l'amitié et l'intimité des âmes nobles et éclairées; se livrer sans choix et sans discernement à tout le monde et changer sans cesse d'amis, ce n'est qu'une vaine et dangereuse dissipation.

HEEREN.

### Le Devoir.

Quels que soient, sur ce triste chemin de la vie, nos fatigues et nos dégoûts, il faut se redresser pourtant, reprendre son fardeau, et marcher hardiment devant soi. Pourquoi? me direz-vous. Pour accomplir son œuvre, pour faire un peu de bien, pour rester digne, même, de ces belles et fortes amitiés qu'on a perdues. Oui, tout est là, — dans le devoir, sinon le plaisir, — la consolation, du moins, et l'espérance.

THÉOPHILE DUFOUR.

(1) Charles Dickens.

## PÉDAGOGIE.

### Démontrer que trois choses sont nécessaires à l'Instituteur.

SAVOIR. — POUVOIR. — ET VOULOIR.

#### SAVOIR.

Toutes les fonctions de la vie sociale exigent, de la part de ceux qui les remplissent, des connaissances spéciales et des aptitudes requises. En conséquence, l'instituteur doit avoir une instruction solide, supérieure aux besoins de l'enseignement, et le désir perpétuel de s'instruire et de mûrir les connaissances acquises. En prenant la direction d'une école, l'instituteur doit posséder à fond les matières qui doivent y être enseignées; de plus, la connaissance du programme officiel ne lui suffit pas, attendu que les questions des élèves n'y seront pas toujours renfermées. En outre, l'instruction donne au chef de l'école un cachet particulier qui lui conciliera une grande confiance.

Consacré à l'instruction des autres, l'instituteur doit savoir ce qu'il prétend enseigner et connaître les bonnes méthodes, ainsi que la pédagogie théorique et pratique. La connaissance de cette dernière partie lui permettra de rendre son enseignement sérieux et pratique et de l'approprier aux besoins futurs de la généralité de ses élèves.

Mais ces connaissances que nous appelons éloignées ne suffisent pas, il faut que chaque leçon soit précédée d'une préparation spéciale qui empêche l'instituteur de marcher au hasard et qui permet aux élèves d'apprécier, en quelque sorte par eux-mêmes, les progrès qu'ils font chaque jour.

#### POUVOIR.

A ce mot se rattachent les qualités physiques et morales de l'instituteur. Au point de vue physique, il faut à l'instituteur une constitution saine et puissante, car la santé de celui qui dirige est la garantie de l'ordre, de la régularité, de la discipline et du progrès de l'école. Ajoutons que l'instituteur doit avoir une conformation régulière, des sens intacts, une certaine facilité d'élocution et un extérieur imposant. Ces différentes qualités ne dépendent pas toujours entièrement de l'instituteur; néanmoins, avec de la bonne volonté et des exercices appropriés, l'instituteur peut, jusqu'à un certain point, suppléer à ce que la nature lui a refusé.

Au point de vue moral, l'instituteur fera preuve de toutes les qualités d'un homme essentiellement vertueux, et joindra en tout et partout l'exemple au précepte. Dès son entrée en fonctions, il s'armera de beaucoup de dévouement et cherchera à résister aux tentations de la patience. Toutes ses leçons seront données sous l'influence d'une douceur sans faiblesse, d'une sévérité sans injustice, et il travaillera de bonne heure et sans cesse à prendre un ascendant complet sur les enfants, afin que le respect et la soumission deviennent chez eux une habitude.

L'instituteur doit être charitable, impartial et juste, afin de travailler pour le bien-être et le bonheur de ses élèves et d'acquiescer la coutume de punir et de récompenser d'une manière uniforme et proportionnelle avec l'intention de bien ou de mal faire de la part des élèves.

La conduite de l'instituteur sera sans reproche. Mandataire des parents et chargé de former des hommes dignes de leurs familles et de la société, il doit s'entourer de cette bonne réputation qui lui mérite la confiance générale, et il doit se pénétrer de l'idée qu'il doit échapper non-seulement aux reproches, mais encore aux soupçons.

L'instituteur doit avoir un sentiment profond de ses devoirs envers lui-même, les enfants, les autorités, la société et Dieu. Ce dernier point constitue l'application des préceptes qu'il communiquera en toutes circonstances à ses élèves.

VOULOIR.

Il ne faut pas croire que le premier venu puisse enseigner. Pour s'acquitter convenablement du ministère de l'instituteur, la première et la plus indispensable des conditions est de se sentir appelé vers cette carrière, d'avoir du goût pour l'enseignement ; en un mot, d'avoir une véritable vocation.

La personne qui se fait instituteur par spéculation, qui ne voit dans ces nobles fonctions qu'un gagne-pain mécanique, un métier auquel son cœur ne prend aucune part, et son intelligence une fort médiocre seulement, cette personne, disons-nous, sera un mauvais instituteur. Il faut un homme dévoué, auquel une certaine instruction a suffi pour le convaincre de la nécessité et de la dignité de l'enseignement, et dont le cœur éclairé aspire à en faire connaître l'utilité et à en partager les bienfaits à une foule d'autres individus.

L'instituteur qui n'est pas animé de ces sentiments entrera en classe avec regret, et les heures qu'il y passera seront pour lui un véritable supplice ; son apathie se communiquera aux élèves et bientôt maître et enfants s'ennuieront de concert, et ces derniers ne feront que peu ou point de progrès.

Destiné à voir sa vie s'écouler dans un travail monotone, que le manque d'intelligence de certains élèves, la paresse et la distraction du plus grand nombre rendent plus pénible encore ; destiné à ne rencontrer le plus souvent autour de lui que la plus noire ingratitude de l'ignorance, l'instituteur succomberait infailliblement à sa tâche, s'il n'était soutenu par le sentiment profond de l'importance de ses fonctions, et si le plaisir d'avoir contribué pour quelque peu au bien-être général de la société n'était le digne salaire que lui procure sa conscience. — *Journal d'Education de Bordeaux.*

S. A. MICHOEL, instituteur.

Sur les Questions des Enfants.

J'étais assis hier au coin du feu ; mon fils jouait à côté de moi ; je lisais attentivement la curieuse relation d'une excursion en Chine, quand l'enfant me tira le bras et me dit : — Père, pourquoi... — Laisse-moi. — Pourquoi, en soufflant le... — Laisse-moi donc ! te dis-je. Mais, lui, avec cette providentielle obstination des enfants : — Pourquoi, en soufflant le feu avec un soufflet, l'allume-t-on ? Réponds-moi, père, dis-le moi... — Je n'en sais rien, repris-je avec une sorte d'impatience, et en le repoussant. Il s'éloigna, chagrin, et je me remis à ma lecture. Mais j'étais distrait ; mon attention, détournée un moment ne pouvait se reprendre au fil du récit ; et, malgré moi, sur ces pages, au milieu des noms étranges de ces contrées lointaines, je voyais toujours les yeux interrogateurs de l'enfant et sa mine évidemment curieuse. Bientôt donc, les rivages de la Chine s'éloignèrent de moi sans que je m'en aperçusse ; et ma pensée dérivant, je me mis à réfléchir à cet admirable *pourquoi*, qui fait le fond du langage de l'enfance. — Quel esprit d'investigation ! me disais-je, comme tout les frappe dans ce monde nouveau pour eux ! Il y avait une peine réelle sur sa petite figure, quand je l'ai repoussé. Et, en effet, comment ai-je pu le repousser ? N'est-ce pas une faute, plus qu'une faute, d'amortir ainsi cette ardeur, qui est comme la faim et la soif de l'intelligence ? N'est-ce pas, en quelque sorte, leur fermer les yeux ? Toujours écartés ils perdent l'habitude de voir ; les objets eux-mêmes n'ont plus pour eux leur signification, et nous plongeons dans la nuit ceux que nous sommes chargés d'éclairer. Mes réflexions devenaient des remords. — Ainsi, tout à l'heure, pourquoi avoir refusé de lui répondre ? pourquoi, lorsqu'il me demandait cette explication, lui avoir dit... ? — Je ne sais pas ? — A peine avais-je achevé ce mot, que je m'arrêtai, frappé d'un coup subit : — Pourquoi lui ai-je dit *je ne sais pas* ? repris-je avec lenteur, — par une raison bien impérieuse, bien puissante, bien honteuse... c'est que... je ne le sais pas !

Le livre me tomba des mains ; mon ignorance m'apparut pour la première fois dans toute son étendue ; et, comme en tombant mon livre s'était ouvert à la première page, je lus sur le titre :

*Voyage dans l'Inde et dans la Chine.* Voilà qui est bien étrange ! pensai-je : je me fatigue à apprendre ce qui se passe en Chine, et je ne sais pas pourquoi ce soufflet, dont je me sers à chaque moment, allume le feu qui me chauffe tous les jours ! Que dis-je, ce soufflet ? Mais ce clou qui le supporte, mais ce mur, où est attaché ce clou ; mais ces papiers teints qui recouvrent ce mur, d'où viennent-ils ? Et ce livre où je lis, et ce papier où j'écris, qui les fabrique ? Comment ? Où ? Depuis quand ? Les questions abondaient, les pourquoi se multipliaient ; je voyais pour ainsi dire chaque objet s'animer sous mes regards et m'interroger ! Tous ces mystères au milieu desquels j'avais vécu sans les comprendre ni les sonder, et qui se révélaient à moi, m'accablaient sous cet éternel *je ne sais pas*, mon unique et humiliante réponse.

La voix de cet enfant m'a réveillé de mon sommeil d'ignorance. J'en veux sortir pour lui. Je veux étudier ce petit monde qu'on appelle une chambre, pour l'y guider et lui en montrer les principales merveilles. M. Xavier de Maistre, ce délié esprit, qui appartient au dix-huitième siècle par son badinage, et au nôtre par la réverie, a écrit son charmant petit livre avec un mélange piquant de scepticisme et de sensibilité ; l'on y sent l'homme qui a vu Voltaire et qui a entrevu Chateaubriand ; mais en réalité son *Voyage autour de sa chambre* n'est qu'un aimable prétexte pour en sortir. Moi, c'est dans mon réduit même que je veux concentrer mes pérégrinations ; je pars en pèlerinage pour moi ! Et toi, cher interrogateur, toi dont l'obstiné *pourquoi* m'a jeté dans ce nouveau mouvement d'idées, viens avec moi, écoute, regarde, instruis-toi, instruis-moi. — Enfants ! enfants ! nous vous aimons d'une affection bien profonde ; et cependant nous ne savons pas tout ce que vous êtes pour nous. Non-seulement Dieu nous a donné en vous des sources inépuisables de joie, mais vous nous servez d'instituteurs ; vos questions ingénues ouvrent nos yeux ; le besoin de vous instruire nous force à apprendre ou à réapprendre, et nous vous devons tout, même ce que nous vous donnons ! — *Journal d'Education de Bordeaux.*

ERNEST LEGOUVÉ.

Opinion de Socrate sur la Gymnastique.

Voici ce que pense de la Gymnastique le plus grand philosophe de l'antiquité.

Cette belle page des *Mémoires de Socrate*, par Xénophon, traduite par M. Talbot, sera plus éloquent que tous les raisonnements que nous pourrions faire à ce sujet :

« Socrate voyant qu'Epigène, fils d'Antiphon de Céphise, un de ses disciples les plus assidus, ne prend aucun soin de son corps, lui dit :

« — Quel corps étrange tu as, Epigène !

« — C'est qu'aussi, Socrate, je suis étranger aux exercices.

« — Ecoute, Epigène, nombre d'hommes, à cause de leur mauvaise complexion, périssent dans les périls de la guerre, et souvent aux dépens de l'honneur ; beaucoup pour le même motif sont pris vivants, et là, ils passent le reste de leur vie dans le plus dur esclavage, ou bien réduits à la plus triste des nécessités, payant parfois une rançon supérieure à leur fortune, ils traînent la fin de leur existence, privés du nécessaire et en proie au malheur ; d'autres enfin se font une honteuse réputation fondée sur la faiblesse de leur corps, qui les fait passer pour des lâches.

« Méprises-tu donc les punitions attachées à la faiblesse, et crois-tu pouvoir aisément les supporter ?

« Pour moi, je crois plus facile et plus agréable de se soumettre aux fatigues requises pour se donner un corps vigoureux.

« Ou bien penses-tu qu'une constitution délicate soit plus saine et plus utile, en toute circonstance, qu'une constitution robuste ?

« Cependant tout est bien différent pour ceux qui ont le corps en bon ou en mauvais état. La santé et la vigueur sont le partage de ceux qui ont le corps en bon état. Beaucoup, par ce moyen, se tirent avec honneur des périls guerriers et s'échappent dans des situations dangereuses ; d'autres secourent leurs amis,

rendent service à leur patrie; dont ils obtiennent ainsi la reconnaissance, acquièrent un grand renom, gagnent les plus beaux honneurs, passent le reste de leur vie heureux et considérés.

« Sache que, dans aucun acte de ta vie, tu n'auras à te repentir d'avoir exercé ton corps,

« Il y a plus, dans les fonctions mêmes où tu croirais que le corps a le moins de part, je veux dire celles de l'intelligence, qui ne sait que la pensée commet souvent de grandes fautes, parce que le corps est mal disposé? Le défaut de mémoire, la lenteur de l'esprit, la paresse, la folie, sont souvent la suite d'une disposition vicieuse du corps, qui atteint l'intelligence au point de nous faire perdre ce que nous savons.

« Si, au contraire, le corps de l'homme est sain, il n'y a pas de danger que l'homme en arrive là. — *Journal d'Éducation de Bordeaux.*

## Grammaire.—De la Punctuation.

(Suite.)

### § II.—Le trait-d'union.

L'intelligence, nous l'avons dit, a présidé à la suppression d'un certain nombre de traits-d'union nécessaires. Cherchons à en donner de nouveaux exemples, après avoir indiqué ceux à qui l'on a daigné faire grâce.

1.—On emploie le trait-d'union entre le verbe et les pronoms personnels *je, tu, il, nous*, etc. : *Qu'ai-je dit? Que faites-vous? Dort-il? La même chose pour y, en, ce, on: Allez-y. Donnez-m'en. Qu'est-ce? Vient-on? L'usage en est le seul motif, bien qu'on y découvre peut-être une raison: celle de distinguer ces pronoms du régime direct ou indirect qui peut suivre immédiatement.*

2.—Avant et après le *t* euphonique: *Qu'a-t-elle? Viendra-t-on? Si en se présente après un pronom dont il fait élider une voyelle, c'est une apostrophe qu'il faut, et non un trait-d'union: l'apostrophe remplace la voyelle: Va-t'en; de même que dans grand rue, grand route, grand mère, pour grande route, grande rue, etc.*

3.—Avant ou après les particules indicatives, *ci* et *là*: *Celui-ci, celle-là; ci-dessus, ci-contre, là-dessus, là-haut, jusque-là.* Cette règle est admise; elle est, de plus, rationnelle: pourquoi donc les typographes tendent-ils à détruire une partie de ces signes? Déjà ils ont rempli nos livres de *là dessus, là haut, jusque là*, etc.—Il en est de même de *au-dessus, au-dessous, au-dedans, au-delà*: il y faut le trait-d'union, n'en déplaît à la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*. En effet, ce sont autant d'expressions formant un tout indivisible, deux mots n'en représentant qu'un. De plus, les substantifs *dessus, dessous, dedans*, existent en français: on dit un *dedans*, un *dessus*, un *dessous*: or, attacher un objet, par exemple, *au dessus* d'une cheminée, d'un tableau, n'est pas du tout la même chose que l'attacher *au-dessus*, expression plus vague, qui regarde toute la partie supérieure du mur. Avec un marteau je fais une entaille *au dessus* de cette cheminée, de cette commode: sans trait-d'union, il va de soi que c'est la cheminée, la commode même que j'ai frappée: voilà le substantif *dessus*. Ce sera le substantif *dessous* dans un autre cas: le *dessous* d'un panier, d'un meuble, d'un plafond. *Au-dessous* de la cheminée, du meuble, etc., ne regarde point cette cheminée, ce meuble, mais le mur ou le sol. La nuance est visible, et c'est pour la conserver qu'on faisait jadis la distinction de *au-dessous, au-dessus, au-dedans*, expressions adverbiales, de *au dessous, au dessus, au dedans*, se rapportant au substantif, à un objet précis. L'ignorance ou la légèreté ont, encore ici, tenté de pitoyables réformes.

4.—Le trait-d'union se met entre les pronoms personnels et même: *Moi-même, lui-même, eux-mêmes.*

5.—Il se met dans l'énoncé des nombres: *Dix-neuf, vingt-deux, trente-cinq.* MM. Noël et Chapsal nous disent qu'il rem-

place alors la conjonction *et*: je n'en crois rien: il unit, voilà tout. Et la preuve c'est que nos pères, de qui nous tenons ce signe, le mettaient tout aussi bien, et à très-bon droit, dans *vingt-et-un, cinquante-et-un, soixante-et-un*, etc. Nous croyons qu'il est bon de l'y maintenir: car ces expressions ne forment pas plus trois expressions que *trente-cinq* n'en forme deux. *Soixante-et-un*, qui assurément se décomposera au besoin, n'est réellement qu'une expression indivisible quand je m'en sers pour compter. J'écrirai donc *vingt-et-un, trente-et-un, quarante-et-un*, etc., par le même principe qui me fait écrire *vingt-deux, trente-deux, quarante-deux*: je désigne, dans ce cas comme dans l'autre, une chose unique, par un mot unique, un mot composé je le veux bien, mais, encore une fois, unique dans ma pensée. Dira-t-on que *quatre-vingt-dix-neuf*, pour lequel on a conservé les traits-d'union, forme quatre mots? Non: eh bien, *trente-et-un* n'en forme pas davantage trois. La conjonction *et* est tout simplement euphonique, comme le *t* dans *dira-t-on, pense-t-on*, etc. Or, le *t* euphonique prend le double trait.

6.—MM. Noël et Chapsal disent encore: « Le trait-d'union sert à lier deux ou plusieurs mots qui par le sens n'en font qu'un. » C'est précisément ce que nous venons de retourner contre eux. De leur principe, qui est très-vrai, et qui s'exprimerait mieux par « deux substantifs n'en forment qu'un, » il suit qu'il faut unir *du-jour, chef-licé, maître queur, maître-autel*, etc. De même pour les mots composés, *arc-en-ciel, contre-poisson, s'entre-choquer, arc-de-triomphe, hôtel-de-ville*, etc. Ces deux derniers sont un nombre des victimes: l'Académie les a laissés sacrifier par les typographes. Un *arc-de-triomphe* n'est pas plus une chose générale qu'un *arc-en-ciel*: la signification en est précise. Un *hôtel-de-ville* n'est point un hôtel quelconque dans une cité: c'est un bâtiment spécial, qui ne peut se désigner autrement, tandis qu'un riche citadin peut appeler sa maison son *hôtel de ville*; seulement, il n'y glissera pas de trait-d'union.—Ainsi de *corps-de-garde*: il est évident qu'un *corps de garde*, ainsi écrit, est un détachement de troupes chargé de protéger, de garder quelques chose, tandis qu'avec les traits-d'union c'est un bâtiment particulier. Eh bien, la négligence, l'incertitude, l'ignorance, n'ont pas respecté cette distinction!

7.—Quant au mot *saint*, s'unit-il avec le nom qu'il qualifie? Oui et non. Oui, s'il s'agit d'un lieu ou d'une époque: *Saint-Germain, la Saint-Barthélemy*; non, s'il s'agit de la personne même: *S. Germain, S. Barthélemy*.—Ainsi, comme époque on écrira les *Cent-Jours* (il ne s'agit point de cent jours quelconques), la guerre de *Sept-Ans* (ce n'est point une guerre quelconque ayant duré sept années), le Moyen-Age (il ne s'agit point d'un âge moyen, d'une période de la vie humaine, mais d'une époque très-spéciale de l'histoire), le Nouveau-Monde pour désigner l'Amérique (est-ce que les îles du grand Océan, l'Australie surtout, ne sont pas autant de nouveaux mondes)? Ici c'est une indication particulière, je dirai même un nom propre dans une certaine mesure. Or, ouvrez les livres qui s'impriment aujourd'hui, ouvrez le *Dictionnaire de l'Académie*: vous verrez toutes ces expressions défigurées. La délicatesse de notre orthographe n'est plus comprise. On veut aller vite, toujours vite; on jette tout ce qui embarrasse cette marche forcée.

8.—Trait-d'union aux noms de lieux, de départements, de provinces: *Basse-Bretagne, Haute-Normandie, Charente-Inférieure, Loir-et-Cher, Clermont-Ferrand*; aux noms propres historiques: *Michel-Ange, Marc-Aurèle, Jules-César*; au nom adorable de JESUS-CHRIST. Et, qu'on le note bien, ce trait-d'union doit se maintenir, en dépit de l'Académie, dans les noms propres augmentés d'un qualificatif: *Louis-le-Grand, Philippe-le-Bel, Jean-sans-Terre*. Pourquoi? Toujours la même raison: ce n'est point là des noms juxtaposés, mais un seul nom. *Louis le Grand*, ainsi écrit, ne désignerait-il point un M. *Le Grand* qui aurait pour prénom *Louis*? Pourrait-on être compris, si, changeant l'adjectif de place, comme cela doit être permis, on disait « le beau Philippe » pour *Philippe-le-Bel*? *Jean-sans-Terre* n'est pas le premier *Jean* venu, dépourvu de toute propriété territoriale: que de *Jean sans terre* il y aurait en ce monde! Lorsqu'on a ajouté

au nom du grand *Charles* cette épithète même de *grand*, en a-t-on fait deux mots? Non: on a dit *Charlemagne*. Disons donc de même *Louis-le-Grand*, *Louis-le-Désiré*, *Charles-le-Simple*, etc. Là est la vraie tradition, la tradition raisonnable et raisonnée.

9.—Nous ne concluons pas autrement pour une foule d'expressions du même genre, mutilées aussi, bien à tort.—Un *aide-de-camp* n'est point un *aide* quelconque dans un camp; c'est un titre, un grade, qui se rend par des mots inséparables.—Un *château-fort* n'est pas simplement un fort château, c'est encore quelque chose de particulier et de tout spécial. Ecrivez, comme fait l'Académie (depuis 1835), comme font MM. les correcteurs à sa suite, "Un château fort ancien", et dites-moi si vous comprendrez qu'il s'agit d'une citadelle. Vous entendrez un château très-ancien, rien de plus. "Un château fort bien situé": *fort* se rapporte-t-il à *château* ou à *bien*? L'équivoque n'est plus possible avec le trait-d'union: "Un *château-fort* ancien; un *château-fort* bien situé." C'est ainsi qu'on écrivait il y a trente ans, et il y faut revenir.—Un *compte-rendu*: trait-d'union toujours. Qu'un fermier, un homme d'affaires, un gérant, apporte et vérifie son compte, il y aura évidemment *compte rendu*: est-ce ce que nous avons voulu dire? Non. Un *compte-rendu* n'est point cela; c'est un travail d'un autre genre, presque toujours littéraire, embrassant toutes les espèces d'actes humains, les productions de l'esprit comme les autres. Si j'écris "un compte rendu exact," et je puis avoir à écrire quelque chose comme cela tous les jours, qui saura au juste ce que j'ai voulu marquer? S'agit-il d'un compte qui avait des erreurs et qu'on a rectifié? C'est possible: alors point de trait-d'union. Mais si je veux dire ce qu'on entend ordinairement par *compte-rendu*, j'écrirai *compte-rendu exact*, et la confusion sera impossible.

10.—Examinons ces trois mots: *Esprit-fort*, *Grand-maître*, *Chêne-vert*. Sur eux aussi Pignorance a promené son niveau.—Un *esprit-fort* est-il un *fort esprit*? Non certes: demandez plutôt à La Bruyère et à Bossuet, dans leurs fameux passages, présents à toutes les mémoires. Or, le trait-d'union ajouté là autrefois n'était qu'une charmante ironie, le sel gaulois de nos vieux pères, et nous-mêmes, dans la conversation, nous y attachons la même idée. Ecrivez maintenant à la suite de nos habiles niveleurs, "Un esprit fort entêté": encore une fois à quoi se rapportera *fort*? qualifie-t-il *esprit*? marque-t-il le superlatif d'*entêté*? L'écrivain devra donc insérer une note au bas de la page et dire à son lecteur: "Cher Monsieur, faites-moi la grâce de bien retenir qu'ici j'applique *fort* à *esprit*, non à *entêté*"; ou réciproquement? Tous ces quiproquos s'évitent par le simple trait-d'union: *Esprit-fort*: et c'est ainsi que tout connaisseur, tout ami de la langue écrira.—Et *Grand-maître*! La différence est énorme entre un *grand-maître* et un *grand maître*. Raphaël, Titien, Flandrin et Ingres de nos jours, ont été certainement de *grands maîtres*, mais est-ce dans le même genre et au même titre que Pierre d'Anbusson, par exemple, et que tous les *grands-maîtres* de Malte, de Calatrava ou de St.-Jacques? Qui ne voit la nécessité d'un signe distinctif dans ces expressions? Ce signe, c'est le trait-d'union, et il est complet. Le *grand maître* Jacques Molay cessera d'être un *grand-maître*, et Michel-Ange ne sera pas davantage un *grand-maître*.—Un *chêne vert* n'est point un *chêne-vert*, Messieurs de l'Académie: malgré votre autorité, nous affirmons que tous les *chênes* sont *verts* dans certaines saisons, sans pour cela devenir des *chênes-verts*, espèce à part qui peut très-bien n'avoir pas un seul représentant dans une forêt entière de chênes en pleine verdure. L'Italie n'a guère que des *chênes-verts*, nos contrées n'ont guère que des *chênes verts* en été, dépouillés en hiver.

Quelques autres observations termineront cet article au prochain numéro. Qu'on veuille bien remarquer que nous n'inventons aucune règle nouvelle: nous plaçons pour le maintien des règles anciennes; nous ré-aissons, autant qu'il est en nous, contre une décadence progressive et malheureuse qui découronne notre orthographe et notre langue.

Continuons et achevons aujourd'hui ce qui concerne ce signe.

11.—Si l'adjectif *grand* prend le trait-d'union dans les noms historiques qu'il qualifie, *Alexandre-le-Grand*, *Louis-le-Grand*, etc. (aussi bien que les autres qualificatifs dans *Pépin-le-Bref*, *Charles-le-Bien-Aimé*, *Louis-le-Gros*, etc.), il convient de lui appliquer la règle en plusieurs autres cas analogues. *Grand-séminaire*, par exemple, écrit ainsi, a une signification spéciale, de même que *petit-séminaire*. Un *petit-séminaire* peut être fort *grand* comme bâtiment; le visiteur dira qu'il a vu "un grand séminaire": et pourtant est-ce bien ce qu'on appelle un *grand-séminaire*? Réciproquement, le *grand-séminaire* d'un diocèse est souvent un *fort petit* édifice.—Ainsi de *grand-cordon* désignant une dignité, un grade, et non pas un *cordon* d'une longueur quelconque. Le *Moniteur* lui-même en est à nous dire d'un général ou d'un maréchal qu'on l'a fait *grand cordon* de la Légion d'Honneur: merci du compliment! Un homme ne saurait passer à l'état de *cordon*, grand ou petit. Si l'on écrit, ainsi que l'orthographe l'exige, *grand-cordon*, je ne vois plus rien que ce qui est dans l'intention du rapporteur, une dignité de premier ordre.—Ainsi encore de *grand-amiral*: on peut être de longues années un amiral célèbre, un "grand amiral", sans pour cela posséder le grade de *grand-amiral*. En d'autres termes, ce que nous avons remarqué pour *grand maître* (Raphaël) et pour *grand-maître* (Jacques Molay) s'applique ici de tout point.

12.—*Amour propre* s'écrira de deux manières, selon le sens qu'on y attache, sens assez mal défini dans les divers dictionnaires. Si j'entends, comme on le fait le plus communément, une pointe d'estime personnelle et de vanité, je dirai *amour-propre* avec trait-d'union: "Cet homme ne souffre pas une observation, son *amour-propre* se révolte aussitôt." Mais s'il s'agit d'un principe de délicatesse, de mollesse de vie, d'amour pour sa propre personne, le trait disparaît: "Celui qui s'aime trop lui-même, qui cède à un *amour propre* de tous les instants, n'a d'attentions, de préoccupation, de soins, que pour éviter le travail, la peine, le dévouement aux autres." C'est surtout dans les traités de morale que cette règle trouve son application.

13.—Tout cimetière, tout lieu béni, est une *terre sainte*: "Il a été inhumé en terre sainte." Pour indiquer la Palestine, je mettrai *Terre-Sainte*, deux majuscules et le trait: c'est alors un nom propre, indivisible.

14.—Même observation pour les noms de baptême. On écrirait mal "Charles, Victor, Auguste Duparc": il faut Charles-Victor-Auguste", puisque ce ne sont pas trois personnages différents et qu'on ne fait point là d'énumération. Cette faute se rencontre dans certaines écoles et maisons d'éducation, au tableau des places ou au palmarès.

15.—On met le trait-d'union à *cordons-bleu*, *bas-bieu*, indications spéciales où la question de couleur n'est point pour rien, On le mettra à *commissaire-priseur*: un commissaire des douanes, de la marine, de la police, etc., aura beau savourer son macouba, du matin au soir, il sera bien un *commissaire priseur*, très-priseur, mais c'est tout. Les amateurs de calembours se lanceront, en conversation, dans leurs équivoques chéries; l'orthographe a d'autres soucis et d'autres devoirs.

16.—Le *parti-pris* ne sera point confondu avec un *parti pris*. "C'est pour vous un *parti-pris*" exprime autre chose que "Le *parti pris* depuis longtemps nous a réussi médiocrement." Dans ce dernier exemple, je vois un substantif et un participe; le premier me présente un substantif composé, unifié; ici un état habituel de l'esprit, là une détermination actuelle, spéciale, momentanée le plus souvent. Je puis bien avoir un *parti pris* et déterminé, sans être un homme de *parti-pris*: cela est évident.

17.—Tout cela est si bien dans l'esprit de la langue et de l'orthographe française, amoureuse de la clarté avant tout, qu'on a maintenu le trait (une des nombreuses anomalies de l'Académie) dans *c'est-à-dire*, l'expression assurément qui devrait et pourrait le mieux s'en passer. *C'est-à-dire* forme trois mots distincts, séparables si l'on veut: pourquoi donc l'épargner? C'est que, dans la réalité, ces trois mots sont unis par le sens, sont une sorte de préposition. Nous demandons simplement

qu'on ait pour le reste du dictionnaire les mêmes égards, le même respect.—*Sur-le-champ* a conservé aussi ses signes, et à très-bon droit, parce que cette expression ne doit point être entendue à la lettre. Aller *sur le champ* ou *sur-le-champ* disent tout autre chose. Il paraîtrait qu'on dût traiter de même le mot *coup-d'œil* : il a des droits semblables, égaux à ceux de *sur-le-champ*. En effet, le trait-d'union marque ici une nuance et une réserve, l'œil ne pouvant donner quelque *coup* que ce soit : c'est une image, une figure, et cette figure est indiquée de la sorte. Je dirai bien, en effet, *jeter un regard, avoir les regards frappés*, mais jamais que mon œil a frappé un objet. *Coup-d'œil*, avec son trait-d'union, maintient une réserve grammaticale sur la hardiesse de l'expression.

18.—Rangeons dans cette catégorie le mot *fleur-de-lys* quand il signifiera les armes de la maison de Bourbon. Une *fleur-de-lys*, dans ce cas, doit-elle se confondre avec une *fleur de lys*, une fleur de jardin ? Non, et d'autant moins que la *fleur de-lys* ne ressemble en rien à la plante dont elle prend le nom ; elle figure plutôt un fer de lance. Comment donc s'expliquer, pour le dire encore, l'incurie de ce *Dictionnaire de l'Académie* qui n'a rien senti de ces nuances, rien compris de ces détails, mais qui, suivant sans difficulté le mouvement de typographie défectueuse dû à la rapidité de composition des feuilles quotidiennes, s' imagine n'avoir à conserver, pour accomplir sa mission de gardienne de la langue, d'autre attitude que celle de secrétaire dans l'enregistrement officiel des bévues et des négligences des compositeurs ou des correcteurs ? On crée peu de notre temps, on détruit beaucoup : essayons du moins d'enrayer cette marche de décadence qui s'arrêtera on ne peut vraiment prévoir dans quel bas-fond.—Nous aurons à étendre cette remarque, plus tard, à une quantité d'accents supprimés pour les mêmes causes d'ignorance et de négligence : on a dénaturé *idiôme, déjeuner, arôme, vite*, etc., etc. Le français étant justement la langue la plus indigente comme accent, comme caractère varié de prononciation, lui arracher les quelques longues qu'elle a conservées à grand' peine, quelle inspiration de savant !

19.—*Tout-à-coup, tout-à-fait*, exigent le double trait-d'union ; l'Académie a erré en les leur enlevant. Le premier est une expression adverbiale et indivisible. On m'objectera : Vous ne mettez point ces signes à *tout de suite, à tout d'un coup*. La différence est grande. Je puis décomposer *tout de suite* et dire *de suite* (avec un sens modifié, cela est vrai) ; je dirai même très-bien *d'un coup, d'un seul coup* ; mais coupez donc *tout-à-coup* ! dites à *coup* : qu'est-ce que cela signifiera ? *Tout-à-coup* ne se scinde pas, ce ne sont pas trois monosyllabes, c'est un mot, un vrai mot, un seul mot, dont les membres doivent absolument être unis.—Cela est plus sensible peut-être pour *tout-à-fait*. Essayez d'en faire plusieurs mots : qu'est-ce que *à fait* ? rien du tout ; ce n'est ni français ni latin. "Cet homme est *à fait* au courant des choses... Un esprit *à fait* cultivé... Une chose *à fait* claire." Une telle expression ne vient point de notre langue ; le corroboratif *tout* n'en change pas la couleur étrangère : c'est l'italien, le vieux roman, qui nous a transmis *affatto*, entièrement. *Affatto* se dit tous les jours en Italie, nous l'avons traduit par *tout-à-fait*. Que si, malgré l'étymologie, on repousse les traits-d'union, qu'on écrive du moins *tout affait*, traduction régulière de *affatto* : alors sans doute on s'y reconnaîtra. Quant à *tout à fait* ainsi écrit, c'est du barbare, un mot sans origine, sans liaison avec le français, sans explication possible. Eh bien, c'est une des observations qu'on a le plus de mal à faire comprendre aux imprimeurs ; ils sont *tout-à-fait* sourds à cet endroit, excepté le nôtre cependant : nous lui devons ce témoignage.

20.—Voici d'autres déshérités en faveur desquels nous réclamons une information nouvelle, un procès entouré de meilleures lumières : non pas qu'ils aient été entièrement dépouillés encore, mais on y marche, et chacun pourra s'en assurer en parcourant avec attention quelques-uns des innombrables et fautifs volumes que l'on voit briller chaque jour, à titre de nouveautés, aux vitrines de nos libraires.—Un *champ clos* est une propriété

entourée de murailles : aller en *champ-clos* n'est plus cela : voyez la valeur d'un simple trait-d'union !—Une *longue vue* est un don de la nature : une *longue-vue* est un instrument d'optique.—Avoir le *sang froid* ou du *sang-froid*, quelle différence ! On écrivait primitivement, dans ce dernier cas, *sens froid*, et je comprends qu'alors le trait-d'union fût inutile : il est indispensable dès que, par une modification singulière, peu justifiée, on a mis le *sang* à la place du *sens*.—*A propos, à part, tête à tête, terre à terre, mot à mot, laisser aller*, s'écriront comme je viens de faire dans toutes les circonstances où ils entrent à titre ordinaire et comme complément de pensée dans une phrase : "—J'ai à vous dire, *à propos* de cela... ; Ils se sont entretenus *tête à tête*... ; Cette traduction rend bien les choses *mot à mot*... ; Ce sont des esprits qui n'avancent que *terre à terre*... , etc." Mais, dès qu'on en fait des substantifs composés, ce qui a lieu le plus souvent, ils demandent le trait-d'union :—"C'est un *à-propos* bien trouvé... ; Ils ont fait un long *à-part*... ; Le *tête-à-tête* a été bien court... ; Je n'aime pas ces intelligences abaissées qui se contentent du *terre-à-terre*... ; Ce *mot-à-mot* fait honneur à l'élève... ; Agir avec tant de *laisser-aller* est une preuve du peu de respect que l'on a pour soi et pour les autres..." C'est du reste, ce que l'on a toujours fait, par exemple, dans *beau-fils, belle-fille, belle-mère, petit-fils, grand-père, sous-préfet, sous-intendant*, où les mots *sous, petit, grand, beau, belle*, ne sont point des qualificatifs, mais des explétifs. Croirait-on que nous avons sous les yeux plusieurs livres récents où, dans ces derniers mots, le trait-d'union a été supprimé par les typographes ? Que cet oubli se généralise, que l'abatage inintelligent continue, et je ne doute pas que l'Académie ne s'en fasse solidaire et ne le consacre.—On écrit aussi un *pied-à-terre*.

21.—Nous maintenons encore le trait-d'union dans *maître-d'hôtel* avec le sens d'intendant d'une grande maison ; s'il s'agit du propriétaire de l'hôtel, on le supprimera. Nous le maintenons dans *grand-vicaire* (un simple vicaire ne peut-il être un très-grand vicaire ?), dans *vicaire-général, procureur-général, avocat-général*, parce que, encore une fois, ce ne sont point là des adjectifs ajoutés au mot, mais des désignations toutes particulières, qu'on ne rendrait point par un synonyme.

22.—Trait-d'union à *sans-gêne, non-sens, à-fortiori*, toutes les fois qu'on les emploie comme substantifs. On dira bien : "Cet homme est *sans gêne*" ; mais, avec *un*, l'expression deviendra : "Cet homme est d'un *sans-gêne* surprenant." Ainsi de : "Ceci est un *non-sens*... ; C'est un *à-fortiori* irréfutable... , etc." Tout de même pour *avant-hier* : évidemment, c'est un jour particulier que j'indique, et non un jour quelconque antérieur à celui d'hier.—Trait-d'union à *dès-lors*. Pourquoi celui-ci ? dira-t-on : vous n'écrivez pas *dès-maintenant, dès-demain, dès-ce soir*. D'accord ; mais veuillez observer que *lors* ici est une abréviation d'*alors* ; *dès-lors*, veut dire *dès alors*, et le trait tient la place de l'a supprimé, dont il représente les droits.

Il eût été facile d'étendre ces observations et de montrer, sur un certain nombre de mots, que l'ancienne orthographe n'agissait point au hasard, que pas un de ses moindres signes n'était sans raison, et en particulier que tous les traits-d'union dont elle faisait usage, représentaient ou une idée, ou une étymologie, ou une règle. C'est qu'alors on étudiait autrement qu'aujourd'hui, que par conséquent on avait de toutes choses des notions plus sûres. Quant à nous, moins instruits, ne voyant qu'à demi, empressés à faire du neuf à tort et à travers, savants aventureux et de surface, nous détruisons ou nous laissons périr. Ce que Beauzée dit de la ponctuation en général, nous l'appliquerons sans crainte à cet humble détail du *trait-d'union* :—"Je me suis peut-être assez étendu pour paraître prolix à bien des lecteurs. Mais ce qu'en ont écrit la plupart des grammairiens actuels m'a paru si superficiel, si peu approfondi, si vague, que j'ai cru devoir essayer du moins quelques principes généraux qui pussent servir de fondement à un art qui n'est rien moins qu'indifférent, et qui, comme tout autre, a ses finesses.

§ II. — Les guillemets.

Cette petite figure est destinée à marquer le commencement, la suite et la fin des discours ou des citations, et quelquefois à appeler l'attention sur un mot au milieu d'une phrase. Les guillemets sont le plus moderne des signes de la ponctuation, et ne remontent pas, croyons-nous, à plus de cent-cinquante ans. Ce fut un Allemand du nom de Guillaume (ou *Wilhem*) qui les imagina et le premier les mit en usage : de là *wilhemet*, *guillemet*. Les guillemets ont eu de la peine à se faire accepter. La France, avec son génie clair et pratique, leur fit bon accueil et assura leur avenir. L'Italie et l'Espagne sont restés à l'égard du guillemet dans une indifférence qui surprend. On a toujours aussi, nous ne savons pourquoi, évité de l'introduire dans les éditions innombrables de l'Écriture-Sainte, et, le premier des éditeurs, j'en ai doté, en 1866, mon *Novum Testamentum* portatif, accompagné de commentaires, de cartes et de la concordance. Une telle exclusion ne s'explique que par la routine, à laquelle la part est faite trop belle en toutes choses. Si nous réclamons ici, de toute notre énergie, pour le maintien des anciennes règles quand elles ont pour elles la raison, ce culte ne va pas jusqu'à repousser les innovations utiles et sages : nous le disons une fois pour toutes ; et si, suivant le vœu de Beauzée, on perfectionnait davantage les signes qui rendent toute lecture plus intelligible, plus nette à l'œil, nous ne serions point en retard pour l'applaudir. — M. de Lamartine l'a tenté quant au *point*, qu'il distinguait en *petit point* non suivi de majuscule, et en *grand point* l'exigeant : un seul auteur, que nous sachiez, s'est rangé à cette méthode, M. Louandre, dans sa traduction de Tacite. Mais, en vérité, l'invention ne méritait pas de vivre ; elle n'avait rien pour elle ; elle est tombée au bout de trois ou quatre volumes.

Les vieux livres, dépourvus de guillemets, offrent donc toute espèce d'embarras pour savoir où finit un discours, un extrait, une citation. L'auteur était réduit, comme on le voit surtout dans les ouvrages espagnols (Louis de Grenade, Louis de Léon, etc.), à terminer ainsi : « Telles sont les paroles de notre témoin... ; Ici finit le discours... ; Jusqu'ici la citation, etc. » Le guillemet en dit autant d'un trait de plume.

1.—En commençant, il prend cette forme «, les becs tournés vers le texte ; en finissant, il observe la même règle, becs vers le discours ou la citation, ». Comment doit-il être tourné quand il accompagne, à gauche, le texte dans son développement ? Deux méthodes sont en présence : l'une lui conserve la position du commencement, « ; l'autre le tourne ainsi, ». Nous avouons notre entière préférence pour la seconde, et voici nos raisons. Elles sont historiques d'abord : au début de l'invention du signe, et même longtemps après, les guillemets se plaçaient à la droite de la page, et alors ils étaient tournés en-dedans, », cela se conçoit ; quand on les reporta sur la gauche, ils conservèrent la même forme, », et c'est ainsi qu'ils ont été pratiqués constamment et universellement, sauf de rares exceptions. Vers 1820 ou 1825, on voulut les tourner en-dedans, « : de belles éditions de cette époque les portant ainsi. Mais on tarda peu à en voir les inconvénients, et on revint partout aux guillemets en dehors, jusqu'à ces dernières années, où, comme on sait, il a fallu du neuf à tout prix. Seulement, ce neuf, pour les guillemets, n'est pas heureux. Dans une foule de cas, on se trouve gêné pour distinguer ce qui est simplement continuation, de ce qui ne l'est pas, comme, par exemple, lorsque plusieurs textes se suivent ou que l'alinéa qui continue la même pensée n'est cependant pas du même auteur. De plus, il arrive fréquemment que la citation se termine par un mot, une syllabe même, qui ouvre la dernière ligne : ce mot, cette syllabe, encadrés à l'extrémité, semblaient faire citation et bande à part : ce qui heurtera le coup-d'œil de tout homme de goût. Enfin, on conçoit à priori qu'il faille un signe distinctif pour ce qui commence et pour ce qui continue ; ainsi, nous mettons une majuscule à l'ouverture d'une phrase, les autres mots de la même phrase, en sont privés : pourquoi les guillemets ne reproduiraient-ils pas cette nuance ? Nous préférons donc, et de beaucoup, l'ancienne méthode, et nous restons persuadés qu'on y reviendra définitivement.

2.—Voici un des cas dans lesquels la typographie fait erreur journallement : c'est pour le signe de ponctuation final. Doit-il être mis avant ou après le dernier guillemet ? Distinguons. A la suite d'une phrase, d'une série de phrases, de tout un discours, c'est après le point ; le guillemet avant, au contraire, si la citation n'est qu'une incidente dans la phrase principale, non guillemetée ; à plus forte raison si les guillemets n'enferment qu'un mot isolé pour le faire ressortir. Exemples :—J'ai toujours entendu dire : « Il est beau de pardonner à ses ennemis. »—Est-ce de lui-même ou après avoir lu la Bible que Platon appelle DIEU « Celui qui est » ? L'interrogation, ici, porte sur la phrase principale, et non sur « Celui qui est ». Cette distinction est parfaitement saisissable et claire : et pourtant, dans la presque totalité des livres imprimés, on n'en fait point de cas. Les typographes se plaignent lorsqu'un auteur intelligent sollicite leur attention sur ce point, et bon nombre ne comprennent même pas ce qu'on veut leur dire.

3.—On a formulé une règle que nous repoussons. Les italiques, a-t-on dit, excluent les guillemets. Et pourquoi, je vous prie ? Que marque le guillemet ? un discours ou une citation : ne puis-je écrire l'un ou l'autre en caractères différents sans qu'ils perdent leur qualité de citation ou de discours ? Je conviens que, si un discours tout entier est en italiques, il se détachera assez de lui-même pour rendre inutiles les guillemets, mais sans les proscrire *par principe*. Cela est frappant surtout dans les extraits dont la traduction est mise à côté du texte, ou dont une partie est en italiques pour attirer davantage l'attention. Exemple :—Un ami qui m'est très-dévoûé me disait : « J'ai lu dans l'Écriture cette parole qui donne à réfléchir : *Celui qui méprise les petites choses tombera peu à peu dans les grandes.* »—Voilà comment il faut guillemeter. Avec la règle que nous combattons, on écrira : « J'ai lu dans l'Écriture, etc. : *Celui qui méprise*, etc. : en sorte que la citation même sera exclue des guillemets : n'est-ce pas inadmissible ? Ailleurs, les typographes nous donneront :—« Cette parole de la Bible est bien vraie : Le jeune homme suit jusqu'à la fin sa voie : » *Adolescens, juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea.* Qui ne croirait que ce latin n'a rien à faire avec le texte ? cependant c'est le texte même, dont la traduction précède ! Ainsi, le bon sens et le bon goût exigent que les guillemets soient maintenus jusqu'à la fin de la citation, du discours, italiques ou non. Ce n'est pas ce qui se fait, mais ce qu'on doit faire, qui est à considérer.

V. POSTEL.

(A continuer.)

Etymologie.

BAS-BLEU.—Il paraît que ce mot remonte à Pope, et qu'il l'appliquait aux bas sales, et non pas réellement de couleur-bleue, de femmes beaux-esprits dont s'entourait la célèbre lady Montagu.

O. D.

—*Blue-stocking*, en anglais. Je cite — Fournier, je crois, — de mémoire.

Vers la fin du siècle dernier, lady Montagu tenait à Londres un petit cercle littéraire ; il suffisait, pour y être admis, d'avoir écrit quelques articles, et surtout de faire parade d'exéquer les auteurs français. Un certain personnage, auquel ses talents, son esprit avaient acquis droit d'admission, hésitant néanmoins à se faire présenter à cause du peu de soin qu'il apportait d'habitude à sa toilette, mistress Montagu leva ses scrupules, répétant que l'habit ne faisait pas le moine, et que, fût-on vêtu comme le dernier hobereau des Cornouailles, portât-on gros souliers et *bas bleus*, l'on serait admis chez elle, pourvu qu'on en fût digne par son intelligence et ses lumières.

Le mot de lady Montagu eut du succès, et le *bas-bleu* passa en proverbe.

TH. PASQUIER.

—Mistress Elisabeth Montague (qu'il ne faut pas confondre avec lady Marie Wortley Montague) avait formé, en Angleterre,

une société littéraire qui, pendant plusieurs années, attira l'attention générale. Un illustre étranger refusa, dit-on, un jour de se faire introduire, en s'excusant qu'il était en habit de voyage, et lady Montague aurait dit à ce sujet qu'il n'était pas besoin de tant de cérémonies, qu'on pouvait se présenter chez elle, même en *bas bleus*. De là l'expression *Club des Bas-Bleus* (*Blue stocking club*), et celle de *bas-bleu* pour désigner une femme bel-esprit.

D'après Rozan (*Petites ignorances de la Conversation*), M. Philartète Chasles a trouvé une autre explication pour expliquer l'origine du sobriquet. Il émanerait d'Alexandre Pope, dans un moment de mauvaise humeur contre lady Montague. "Elle repoussait les hommages du poète, qui n'était pas beau, quoique fort amoureux. Congédié, il s'aperçut de deux choses : que les mains de la cruelle n'étaient pas toujours soignées, et qu'elle portait souvent des bas bleus. Il fit à son endroit ce petit distique :

Mon adorée à l'art de charmer les humains :  
Elle n'a pas celui de se laver les mains.

"Puis, il répandit le distique et ne l'appela plus que la dame aux bas bleus. Le monde adopta le sobriquet, qui passa aux femmes auteurs."

Dans l'ouvrage de M. Arthur Dinaux, *les Sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires*, édition publiée par la librairie Bachelin-Deflorenne, 2 vol. in 8, 1867, et classée par M. G. Brunet, on trouve quelques renseignements sur la société de mistress Montague. Elle se composait de Pope, Johnson, Goldsmith, Pulteney, depuis lord Bath, Lyttleton, Burke, enfin de tout ce qu'il y avait de grand et d'illustre dans les lettres, en Angleterre.

On trouve aussi dans les *Eccentricités du Langage*, de Lordan Larehey (1re à 4e édition) une explication de J. Janin, du mot *bas-bleu*. Cet excellent et spirituel volume contient aussi sur le même mot des définitions de L. Reybaud, de Frédéric Soulié, de Balzac, de H. de Viel-Castel. Mais pourquoi le mot *bas-bleu* a-t-il complètement disparu de la 5e édition ?

Nous engageons aussi M. S. R. à consulter, sur la question, la *Physiologie du Bas-Bleu*, publié il y a vingt-huit ou trente ans, et la monographie consacrée au *Bas-bleu* dans les *Français peints par eux-mêmes*. Nous citons ces deux publications de mémoire, ne les ayant pas sous la main. (Strasbourg). C. M.

—M. S. R. n'aurait-il donc pas lu, dans les *Français peints par eux-mêmes*, de Curmer (t. V, 1842 ; p. 201 à 231), l'excellent type du *Bas-Bleu*, décrit par M. JULES JANIN, "illustré" par M. PAUQUET, et qui commence ainsi :

"On cherche encore l'origine de cette très-expressive et très-juste dénomination : le *Bas-Bleu*. D'où vient ce mot et que veut-il dire ? Dans un de ses magnifiques accès de mauvaise humeur, lord Byron s'en est servi pour désigner la race toute moderne des malheureuses créatures féminines qui renonçant à la beauté, à la grâce, à la jeunesse, au bonheur du mariage, aux chastes prévoyances de la maternité, à tout ce qui est le foyer domestique, la famille, le repos au-dedans, la considération au dehors, entreprennent de vivre à la force de leur esprit. On les a appelées *bas-bleus*, pour deux ou trois motifs que Byron n'explique pas mais qu'il est facile d'expliquer.

"Par un temps froid et pluvieux, quand le pavé est humide, quand le ciel est triste, voyez-vous passer dans la rue cet être équivoque, d'un âge douteux comme son sexe, recouvert de tous les lambeaux que peuvent réunir sur une carcasse humaine la faim, l'orgueil et la misère ;—des lambeaux de cachemire et des lambeaux de bure, un chapeau qui a été rose, une robe qui a été neuve, une collerette passée à l'empois au temps jadis ? Rien qu'à voir cette malheureuse femme on se sent mal à l'aise, on a froid, on a faim, on a soif : cela ne ressemble pas à une des misères connues...

"...Voyez-la donc dans la rue, trottant, les coudes serrés contre la taille, la tête haute, regard baissé, un bout de manuscrit sortant de son cabas ; puis regardez à ses pieds ; voyez dans cette vieille chaussure ce bas qui s'enroule ou plutôt qui se déroule, est-ce un bas bleu ?—C'est un bas sale ! Tope là ! Vous avez tout à fait l'origine du mot. C'est la grande habitude et le grand signalement des femmes-hommes de lettres de ne jamais s'occuper de ces minces détails de la vie de chaque jour. Porter à une jambe bien faite des bas blancs et bien tirés ! si donc ! nous abandonnons ces petits soins aux mièges Parisiennes qui n'ont pas d'autres occupations que de se laisser vivre et être heureuses ; mais, nous autres, qui aspirons à la popularité et à la gloire !— nous autres les grands écrivains du beau sexe, nous les Walter Scott en jupons, les Shakespeare en spencer, les Molière en bonnets fanés, nous n'avons pas le temps de regarder ce qui se passe à nos pieds. Or, voilà tout simplement l'origine du mot *bas-bleu* ; lisez : bas sales et troués. Cette origine est brutale, sans doute, mais elle est juste... etc." N'est-ce pas là, vraiment, du Janin de la belle époque !

ULRIC.

(Intermédiaire des chercheurs et curieux.)

## AVIS OFFICIELS.



## Ministère de l'Instruction Publique.

## NOMINATIONS.

## RÉVOCACTION DE NOMINATION DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en Conseil en date du 4 courant, révoquer la nomination des commissaires d'écoles faite le 17 août dernier pour la municipalité de St. Pierre de l'Étang du Nord, dans le comté de Gaspé, une élection ayant eu lieu régulièrement au mois de juillet dernier pour la dite municipalité.

## RÉVOCACTION DE DIPLÔME.

Le Conseil de l'Instruction Publique à sa dernière séance du 10 novembre dernier a révoqué le diplôme de M. Edouard Corbail, instituteur, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 22ème clause du chapitre quinze des Statuts Refondus du Bas-Canada.

## DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

## BUREAU PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURGH.

École élémentaire, 2de classe A.—Mlle Mary J. Bridges ; MM. Charles J. Chandler, Hiram O. Fay, George H. Hulbert et John McNeil.  
2 novembre 1869.

WILLIAM GIBSON,  
Secrétaire.

## BUREAU DE PONTIAC.

École élémentaire, 1ère classe A.—Mlle Louisa Howe et Richard Foster.  
École élémentaire, 2de classe A.—Mlle Mary Lets.  
2 novembre 1869.

OVIDE LERLANG,  
Secrétaire.

BUREAU DE ROSAVENTURE.

Ecole élémentaire, 1ère classe F. et A.—Mlle Flore Lefebvre.  
2 novembre 1869.

J. A. LABEL,  
Secrétaire.

BUREAU D'AYLMER, OTTAWA.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—MM. Jean Eugène Emile Guérin, Angus Kennedy, Thomas G. Bothwell; Mlles Mary Theresa Brady, Marie Joséphine Poitras.

Ecole élémentaire, 2de classe F.—Mlle Rebecca Smith.  
2 novembre 1869.

J. R. WOODS,  
Secrétaire.

BUREAU DE RIMOUSKI.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Joséphine Brisebois.  
2 novembre 1868.

P. G. DUMAS,  
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE RICHMOND.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—M. Patrick Daly.  
2 novembre 1869.

F. A. BATES,  
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles M. Zélie Collin, M. Henriette Dugal, M. Hertaïne Fortin, Marie Guy et M. Jean Garneau.

Deuxième classe F.—Mlles M. Exilda Beaudet, M. Henriette Pamela Bernier, M. Rose de Lima Bertrand, M. Agnès Céline Blais, Adéline Bontin, Félicité Léda Bussière, M. Léa Bryère, Odile Caron, M. Emélie Côté, Luce Emélie Couillard Després, M. Euphémie Joséphine Fortier, M. Philomène Gagnon, M. Adéline Grammont, M. Emma Germain, M. Elmira Grégoire, M. Esther Grenier, Adéline Laverdière, Céline Henriette Leclerc, Rose Délima Leclerc, Marie Athalie Levasseur, M. Alvirna Ouellet, Zélie Petit dite St. Pierre, M. Aurélie Roy, Virginie Roy, M. Adèle Roy, M. Clarida Savard, M. Louise Thivierge, Wilhelmine Tremblay, M. Henriette Trépanier et Catherine Fitzgerald (A).

3 août 1869.

Ecole élémentaire, 1ère classe F. et A.—Mlles Elizabeth Neville et M. Anne Mathilde Tardif; Rose de Lima Bontin, Carolice Alphonsine Gagné, Lse. Alphonsine Huot, M. Luce Michaud, Catherine Adélaïde Paré et M. Patrick Murphy. (A).

Deuxième classe F.—Mlles M. Anne Dion, M. Esther Dumont, M. Philomène Cauchon, Adélaïde Pamela Frenette, Julie Sara Landry, Victoire Morin, Henriette Roy et M. Caroline Roy.

2 novembre 1869.

N. LACASSE,  
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Ecole modèle, 1ère classe F.—M. Désiré Brodeur et Mlle Thérèse Plamondon.

Deuxième classe F. et A.—M. William Riley.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Marie L. Charlotte Béland, Mathilde Richer, Marie Salva, Hélène Desjardins, Adéline Girard, Marguerite Adélaïde Hébert, Rosalie Lamoureux, Anne Lanthier, Rachel Alice Leblanc, Mélanie Lefebvre, Malvina Martel, Mélanie Morin, (A. et F.) Helen Nichols et Mary Corcoran.

Deuxième classe F.—Marie Louise Bissonnet, Céline Leclair, Rose de Lima Miron, Céline Pilote et Malvina Prévost.

2 novembre 1869.

F. X. VALADE,  
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

Académie, 1ère classe A.—M. F. C. Emberson.

Ecole modèle, 1ère classe A.—M. James Cruickshank.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Christina Blair, Susanna Cowan, Annie Eliza Moore, Alice Robinson et Mde. Eliza McDonald.

Deuxième classe A.—Mlles Margaret A. Beattie, Eliza Anna Grant, Maria Owens, Jane Remington, Delia Robson et Cynthia Traver.

2 novembre 1869.

T. A. GINZOS,  
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC (PROVINCE DE QUÉBEC), DÉCEMBRE 1869.

Petite Revue Mensuelle.

Ce dernier mois a été marqué par l'événement le plus important, non seulement de l'année, mais on peut dire de ce siècle. C'est le huit Décembre, jour de l'Immaculée Conception, qu'a été ouvert le dix-neuvième Concile œcuménique, le Concile du Vatican. Déjà, des papes les plus éloignés de la capitale du monde catholique étaient arrivés en foule les Pères de l'Eglise. Sur 994 prélats dont se compose actuellement la hiérarchie de l'Eglise Catholique, 700 s'étaient rendus à l'appel du Souverain Pontife. C'est au milieu de cette auguste assemblée, représentant la plus grande somme de lumières intellectuelles, que le Saint-Père ouvrait les cérémonies du Concile, au bruit des salves des Forts Saint-Ange et du Mont Aventin, pendant que la foule respectueuse, composée d'étrangers de toutes les nations, était plongée dans l'admiration devant l'incomparable éclat de ces fêtes de Rome.

Il ne nous appartient pas, et il n'entre pas non plus dans les cadres de cette revue, de décrire l'aspect que présentait alors l'immense basilique de St. Pierre; nous n'avons pas non plus à détailler les pompeuses cérémonies des assemblées du Concile: aussi nous contenterons-nous de dire avec tous les correspondants qui ont écrit sur ce sujet, que jamais, de nos jours on n'avait vu splendeur pareille, et qu'aucune des fêtes du dix-neuvième siècle n'était comparable à celle-là. Le monde a vu déjà dix-huit Conciles, mais aucun n'est aussi incontestablement œcuménique que le Concile du Vatican. En effet, les Pères, en si grand nombre, venant des extrémités les plus éloignées, représentant chaque région, chaque province du monde, remplaçant avantageusement le nombre des Souverains et la majesté impériale, qui jetait, il est vrai, beaucoup d'éclat sur les cérémonies, mais qui, par contre, jetait aussi beaucoup de trouble dans les délibérations. Pour nous, nous dirons avec le *Tablet* de Londres, l'organe de Mgr. Manning, que cette absence des potentats de la terre, nous fait espérer que l'harmonie la plus parfaite ne cessera d'exister entre les docteurs de l'Eglise. Nous acceptons aussi, avec le même journal, comme un heureux présage, le fait que le Concile a été ouvert le jour même désigné par Pie IX, lorsque, pour la première fois, il annonça la résolution qu'il avait prise de réunir autour de lui les Evêques de l'Eglise Universelle. Le Concile du Vatican, commencé le 8 décembre, poursuit son œuvre: les comités se forment, l'ouvrage est distribué, et le désir du Pape est, dit-on, de clore cette grande assemblée le jour de la fête de St. Pierre, c'est-à-dire le 29 Juin 1870. Le journal que nous avons déjà nommé montre quelle différence il y aura alors entre ce Concile et celui de Trente. Ce dernier, ouvert le 15 Décembre 1545, n'aborda son formidable travail que 27 ans après le jour où la nécessité de sa convocation avait été publiquement proclamée. Léon X, Adrien VI et Clément VII étaient morts dans l'intervalle sans avoir pu porter remède aux maux que tous apercevaient et qui, grâce à ces délais, ne faisaient que s'enraciner davantage. Plus tard, quand Paul III voulut inaugurer le Concile, d'abord à Mantoue, en 1537, puis à Vicence, en 1538, ses desseins furent

traversés par les querelles et les intrigues politiques que lui suscitèrent certains Souverains d'alors, qui sacrifièrent tout à leur ambition et firent verser à flots le sang de leurs propres sujets pour obtenir une suprématie où leurs intérêts personnels étaient seuls engagés. Mais revenons au Concile du Vatican. Nous avons dit qu'il est le plus grand, quant au nombre, et le plus littéralement universel qui ait encore été tenu. En effet, il comptait, le jour de son ouverture, 803 Pères, c'est-à-dire 135 de plus que ceux de Nicée, de Constantinople et d'Éphèse pris ensemble.

Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les grands journaux de tous les pays, pour voir combien on se préoccupe des questions qui sont soumises à l'étude et au jugement des évêques. Pour indiquer la nature de ces questions, nous nous contenterons de citer les paroles mêmes que le St. Père adressait à ceux qu'il appelait à délibérer à ses côtés. Nous savons donc que les Pères de l'Église se sont assemblés "pour déterminer ce qu'il convient le mieux de faire en des temps si difficiles et si durs pour la plus grande gloire de Dieu, pour l'intégrité de la foi, pour l'honneur du culte divin, pour le salut éternel des hommes, pour la discipline du clergé régulier et séculier, pour son instruction salutaire et solide, pour l'observance des lois ecclésiastiques, pour la réformation des mœurs, pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, pour la paix commune et la concorde universelle." Nous avons dit que plusieurs comités étaient déjà organisés, et nous devons ajouter que tous les catholiques de cette Province ont appris avec un légitime orgueil que le nom de l'illustre Archevêque de Québec figure dans un des plus importants.

Parmi les autres nouvelles que le câble transatlantique a transmis touchant le Concile, nous extrayons les suivantes. Le jour de l'ouverture, malgré la pluie, une foule immense s'était échelonnée sur le parcours de la procession et envahissait la grande nef de l'Église St. Pierre. Les tribunes de la Salle du Concile étaient occupées d'un côté par le corps diplomatique, et de l'autre par l'Impératrice d'Autriche, la Reine de Wurtemberg, le Roi de Naples et tous les princes et princesses de la famille royale, le Duc et la Duchesse de Parme, le grand Duc et la grande Duchesse de Toscane. Après la séance d'ouverture, il y a eu, les jours suivants, plusieurs séances des congrégations générales, mais la prochaine session est fixée au jour de l'Épiphanie. On y votera et promulguera les décrets élaborés d'ici-là dans les congrégations particulières du Concile.

En face de ce grand événement qui est destiné à donner son nom à notre siècle, les nouvelles politiques des différents pays de l'Europe paraissent bien pâles et perdent beaucoup de leur importance. Cependant, en France, on s'occupe de former un nouveau ministère, et ce soin paraît être dévolu à M. Olivier, qui devra faire connaître son succès ou son impuissance à la réouverture prochaine des Chambres.

L'Angleterre nous a laissés sans nouvelles importantes encore durant ce mois ; là aussi on se prépare, comme en France, aux luttes parlementaires, qui ne se feront pas longtemps attendre. L'Espagne après avoir réprimé l'insurrection cubaine, se trouve cependant dans un nouvel embarras par suite du refus du Duc de Gènes de se laisser placer sur le trône. Les Espagnols en sont donc encore à demander un roi, comme les grenouilles de la fable, cependant tout porte à croire qu'ils se contenteraient d'un Président de République. Quant à la Russie, son monarque voulant mettre en pratique ce dicton populaire : que les petits présents entretiennent l'amitié, le czar a échangé avec l'Empereur d'Autriche des décorations qui seront peut-être des croix pour les autres puissances de l'Europe. C'est ce que l'année 1870 nous apprendra probablement.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil rétrospectif autour de nous, nous verrons ce que nous a donné et surtout ce que nous a enlevé cette année 1869 qui disparaît à son tour. Au milieu d'une tranquillité qui n'a pas été troublée, même par le moindre mouvement de févén, nous avons vu notre beau pays s'ouvrir et se développer par la colonisation, guidée par la main de la Providence qui ne nous a pas ménagé ses bienfaits. Cependant pendant que nous voyions avec plaisir les habitants de la Nouvelle-Ecosse se soumettre à la constitution qui nous régit, nous apprenions que les métis du Territoire de la Baie d'Hudson la repoussait, et tout au contraire des Espagnols qui demandent un roi, ils ne voulaient pas même d'un gouverneur. Mais chacun s'accorde à reconnaître que ce n'est qu'un retard, et qu'on verra, avant longtemps, triompher la voix de la raison, que vont faire entendre les envoyés du gouvernement.

Il nous a fallu dans le cours de l'année enregistrer la mort du Rév. F. D. Porlier, de la Révérende Sœur Ste. Magdeleine, M. Garnot, M. Charles Langevin, M. Norbert Dumas, M. Godfroi Laflamme, L'Hon. Louis Massue, le Rév. Jean Harper, le Rév. E. G. Plante, M. Eudore Cauchon, M. le Grand Vicair J. L. Billaudèle, M. le Dr. Hébert, M. le Dr. Bardy et l'Hon. Philip Vankougnet. Cependant nous devons encore nous associer à la douleur de deux très-respectables familles de notre pays, en déplorant la mort de M. le député Beaudreau et celle de M. D. H. Sénécal. M. Sénécal a été moissonné à la fleur de l'âge, et n'avait que trente-deux ans. A peine sorti du Collège, M. Sénécal se fit distinguer par ses goûts littéraires et fut un des premiers officiers du Cercle Littéraire de Montréal et lut, dans une séance publique de cette société qui venait de s'organiser, un travail sur Pothier qui lui mérita les éloges de nos jurisconsultes les plus connus. M. Sénécal était encore un des fondateurs de la *Revue Canadienne* et un de ses collaborateurs les

plus actifs. Aussi, nous associant de tout cœur à l'éloge que vient d'écrire le rédacteur de cette Revue, nous ne croyons faire mieux que de nous servir des paroles d'un écrivain qui, l'ayant bien connu, a si bien su l'apprécier. "La qualité des écrits de M. Sénécal, dit-il, était une grande correction de langage et un vif amour de la vérité. D'un caractère indépendant, M. Sénécal était néanmoins d'un commerce plein de charmes et de politesse. Il était sincère dans l'amitié qu'il cultivait avec un très-petit nombre d'intimes. Sans rechercher cette popularité, que tant d'autres veulent acquérir en flattant tout le monde, il l'avait cependant obtenue par sa franchise, sa libéralité et une grande dignité personnelle."

"M. D. H. Sénécal avait ce qui peut rendre un homme heureux ici-bas, talents, goûts artistiques, avenir brillant, alliance riche, amis dévoués, pourquoi faut-il que la mort soit venue mettre brusquement un terme à tant d'espérance." Cette tombe, qui jette dans le deuil la famille d'un des premiers citoyens de Montréal, M. C. S. Cherrier, Chevalier de St. Grégoire le Grand, Membre du Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, s'est fermée sous les yeux d'un grand nombre d'amis qui reconnaissent en M. Sénécal un cœur noble et généreux.

M. le député Joseph Beaudreau est mort le 7 octobre dernier après une courte maladie. M. Beaudreau était membre du Parlement avant la Confédération, il représentait le Comté de Richelieu depuis 1861.

Nous avons remis à cette revue quelques notes sur Messieurs Alfred Nettement et Eugène Forcade, dont nous avons appris la mort durant le mois dernier. Nous espérons trouver soit dans l'*Union* soit dans le *Correspondant* quelques nouveaux renseignements sur les dernières années de ces deux littérateurs et journalistes français ; mais jusqu'à présent rien n'a paru, et il faut nous contenter de rappeler leurs œuvres à nos lecteurs, notre Vapereau à la main.

Alfred Nettement naquit à Paris en 1805, reçut son éducation au Collège Rollin et débuta, en 1829, par des articles de critique littéraire dans l'*Universel*. Depuis lors, partageant son temps entre le journalisme et ses ouvrages littéraires, il rédigea d'abord, dans la *Quotidienne*, les *Variétés du Lundi* qui eurent beaucoup de vogue, puis abandonnant cette feuille pour cause de dissentiment politique, il fit part de ses écrits tour à tour à la *Gazette de France* et à *La Mode*. En 1848, M. Nettement fonda l'*Opinion Publique*, qui parut jusqu'en décembre 1851. Dans cette feuille, il défendait tout à la fois le principe de la légitimité et ce qui lui semblait acceptable des réformes de 89. Envoyé à l'Assemblée Législative par le Morbiban, il fit partie des représentants qui se réunirent, lors du Coup d'État à la mairie du Xe arrondissement et fut incarcéré. Il ne profita plus de sa liberté que pour envoyer quelques correspondances à la *Revue Contemporaine* jusqu'en 1855, temps où ce recueil changeant ses vues politiques en même temps que sa rédaction, M. Nettement lui retira sa collaboration pour la partager tour à tour entre le *Correspondant* et l'*Union*.

Les travaux littéraires de M. Nettement qui ont contribué le plus à sa réputation sont : l'Histoire de la Littérature française sous la royauté de Juillet ; l'Histoire de la Révolution de Juillet ; l'Histoire de la Littérature française sous la Restauration ; Mémoires sur la Duchesse de Berry et Souvenirs de la Restauration. M. Nettement mettant au service des principes qu'il défendait ses talents littéraires, publia souvent des brochures que tout le monde se disputait, c'est ainsi qu'en 1860, en réponse à une brochure intitulée *le Pape et le Congrès*, il publia l'*Appel au bon sens, au droit et à l'histoire*. Dernièrement encore, nous publions dans ce journal un article signé *Alfred Nettement*, sur les trois La Roche-Jaquelin : nos lecteurs ont pu admirer comme nous la noblesse des idées et l'élevation des sentiments qui respiraient dans cet article. Cette noblesse et cette honnêteté du caractère, Alfred Nettement n'a cessé de les montrer que lorsque son cœur a cessé de battre, que lorsque son nom est venu se joindre à la longue liste des hommes remarquables que la France littéraire pleure cette année.

Quant à M. Eugène Forcade, voici en quels termes la *Revue des Deux-Mondes*, dont il était un des plus actifs collaborateurs, déplore sa perte :

"Nous venons de perdre, des suites d'un de ces coups funestes de la destinée, notre collaborateur, notre pauvre ami, Eugène Forcade. Il a achevé de vivre ces jours derniers ; en vérité, depuis près de deux ans, il n'était plus de ce monde ; il avait reçu l'irréparable blessure, il était tout entier au malheur de se survivre à lui-même. Nous nous souvenons encore de ce cruel moment où, revenant d'Italie il y a vingt mois, il nous apparut tout-à-coup, portant déjà dans le regard le signe des grands naufrages de l'intelligence. Il se trouvait donc brusquement arrêté dans cette carrière de la politique, où il était fait pour briller. Ce n'est point à tous ceux qui l'ont suivi si longtemps de leur sympathie dans ces pages où il prodiguait l'éclat de son talent, ce n'est point à ceux-là que nous devons dire ce qu'il y avait dans cette nature de dons heureux, de raison ferme et sensée, de verve ingénieuse et piquante, d'élevation unie à la connaissance précise des affaires. Eugène Forcade était certainement un des esprits politiques les mieux doués, une des intelligences les plus libérales de notre temps."

M. Forcade était né à Marseille en 1820, il y fonda, en 1837, le *Sémaphore*, qu'il rédigea jusqu'en 1840. Alors, il vint à Paris où il débuta

trois ans après dans la *Revue Indépendante*, par un article historique sur le droit de visite. A cette époque aussi, il commença sa collaboration à la *Revue des Deux-Mondes*, collaboration qu'il continua sans interruption jusqu'à près de deux ans avant sa mort. Il écrivait en même temps pour *La Patrie* et pour la *Semaine Financière*. Il était aussi connu comme auteur de plusieurs ouvrages historiques, entr'autres : *Histoire des causes de la Guerre d'Orient* et *Etudes Historiques*.

C'est l'habitude de tous les journaux et c'est l'usage antique et solennel de terminer l'année par des souhaits aux abonnés et aux lecteurs. Nous ne dérogerons pas à cette vénérable coutume : nous souhaiterons à tous nos amis toute la félicité et tout le bonheur dont la vie est susceptible et nous formerons des vœux pour que l'année 1870 accorde à notre pays un accroissement de prospérité, et à toutes les classes d'hommes si variées qui l'habitent, cet esprit de paix et d'union, qui sont si essentiels, surtout au début d'un nouvel ordre de choses.

### Société Historique de Montréal.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1869.

Présidence de M. l'abbé Verreau.

M. le Président annonce à l'assemblée que l'impression du "Voyage de MM. Dollier et de Galinée," publié par la Société Historique, est terminé, et que le volume sera bientôt distribué et mis en vente. En même temps, M. le Président fit une appréciation de cet ouvrage et de son utilité historique. Entre autres choses, il fait remarquer qu'il appuie la prétention qui attribue la découverte du Mississippi à Jolliet.

M. le Président demande ensuite l'approbation de la Société pour la publication d'une nouvelle livraison des "Mémoires," comprenant l'histoire du gouvernement militaire du Canada.

M. le Juge Baudry propose à l'assemblée d'approuver cette suggestion et de remercier M. le Président de la générosité dont il fait preuve en faveur de la Société.—Approuvé.

M. le Juge Baudry propose ensuite que la Société mette \$100 à la disposition de M. le Président pour faire copier des manuscrits.

Puis M. le Président montre deux ordonnances que Mgr. de St. Valier, 2e Evêque de Québec, avait fait imprimer à Paris.

M. Danis suggère qu'il serait à propos de signaler et corriger autant que possible les erreurs qui se publient, surtout en France, sur le Canada, au fur et à mesure qu'elles se produisent ou se répètent. Il signale, entre autres, la Géographie de Maltebrun, nouvelle édition, qui nous représente comme un peuple de Métis, etc. La Société concourt dans cette proposition et les membres sont invités à s'occuper de la correction de ces erreurs et à communiquer leurs travaux à la Société.

M. le Juge Baudry présente ensuite à la Société les cartes des bassins sur la rue Craig.

M. L. W. Marchand, Trésorier, soumet un état des dépenses encourues pour impressions et des recettes de la Société.

Puis la séance est levée.

### Nécrologie.

Les savants du Canada et des Etats-Unis apprendront avec douleur la mort du très-Cher Frère Ogérien des Ecoles Chrétiennes, arrivée à New-York, mercredi, le 14 décembre à 3½hs. du matin.

Son passage sur le nouveau continent a été si rapide que l'on pourrait presque l'assimiler à une secousse électrique. Sa mort a été si violente, si inattendue et son séjour parmi nous si court, que nous ne pourrions donner de notre regretté ami qu'une esquisse biographique bien incomplète.

Il était directeur des Ecoles Chrétiennes de Lons-le-Saunier en France. Membre titulaire de l'Institut des Provinces de France ; de la Société Géologique de France ; de la Société Impériale d'Agriculture de France, etc. Auteur de l'histoire naturelle du Jura ; dix-sept fois médaillé par les sciences ; officier d'Académie.

D'après cette longue nomenclature de titres bien mérités, on serait porté à penser que le Cher Frère Ogérien n'a succombé qu'à un âge très-avancé ; il a fini sa carrière à l'âge où la nature semble être le plus solide, à l'âge où les hommes de science, en général, commencent à ériger le monument de leurs œuvres : il avait 43 ans. Son génie avait été d'une précocité exceptionnelle, à 14 ans il avait déjà acquis

des connaissances étendues dans les sciences naturelles ; c'est probablement une des causes qui ont précipité sa fin à l'époque la plus exubérante de l'existence humaine. Il était natif de la Franche-Comté, province fertile en illustrations scientifiques et littéraires. A 19 ans, il entra au noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Lyon ; dès ce moment son individualité disparut, et le frère ne travailla désormais qu'au nom de tous les frères dans l'intérêt de la société, pour la gloire de Dieu et l'honneur de l'Ordre qui avait le bonheur de le posséder. A peine adolescent, il siégeait avec les vétérans de la science dans les assemblées où étaient discutés les intérêts les plus sérieux du département qu'il habitait. L'expérience n'attend pas le nombre des années, disait le Grand Napoléon aux vieux généraux autrichiens à Campo Formio : le Frère Ogérien en fut un autre exemple, car à 25 ans il posa les assises d'un ouvrage sur les sciences naturelles qui rendra sa mémoire impérissable : nous voulons parler de l'histoire naturelle du Jura en 4 volumes, comprenant la Géologie, la Botanique et la Zoologie. La profondeur et l'étendue de ses connaissances géologiques ont fait un chef-d'œuvre de celui qui traite de cette branche.

Le globe terrestre, dans ses entrailles, ses couches moyennes et sa surface, n'est pas un mystère lorsqu'on a lu ce livre ; il en révèle tous les secrets avec une lucidité, une justesse, une minutie de détails, telle que l'on croirait voir se dérouler devant nos yeux toutes les transformations successives qui ont marqué les différents âges de la terre ; c'est intéressant ; c'est sublime ! surtout lorsque l'auteur nous montre le doigt de Dieu dans l'évolution de toutes ces merveilles.

Notre planète est en incandescence, il en connaît la cause ; elle se refroidit, il sait pourquoi ; elle se gerce, se fendille, se crevasse, il en explique les raisons ; les vapeurs atmosphériques se condensent, tombent sur le sol, il nous dit que ce phénomène est dû à une diminution de l'action rayonnante du calorique central ; la croûte superficielle fendillée, divisée, pulvérisée venant en contact avec l'humidité, la végétation commence ; des troubles souterrains surviennent, des soulèvements gigantesques de terres et de laves changent l'aspect uni du globe en montagnes, vallons et cavernes ou grottes : il parcourt ces séjours ténébreux avec un courage, une assurance, une sécurité et une intrépidité qui nous étonnent et nous épouvantent parfois ; le flambeau de la science l'éclaire, il ne peut pas se heurter : les lacs, les rivières, les salles, les corridors, les stalactites, les stalagmites, les colonnes, les voûtes et les êtres qui habitent ces antres où la vie ne verra jamais le jour, lui sont aussi familiers que si son esprit avait toujours hanté ces lieux.

Les autres parties de cet ouvrage n'y sont pas traitées avec moins de talent et d'érudition.

Tant de travaux eurent bientôt épuisé cette organisation à laquelle les facultés intellectuelles ne laissaient point de repos ; une santé si précieuse commença de bonne heure à donner des signes de déclin : son génie n'était cependant pas moins vigoureux, et, emporté par son activité dévorante, il força la nature à le suivre et lui obéir malgré ses souffrances ; c'est ainsi qu'en faisant violence pendant plusieurs années à sa constitution délabrée, il mit le sceau aux cartes géologiques départementales qui lui avaient coûté quatorze années de labeurs.

Un voyage en Amérique paraissait être un excellent moyen de récupérer une santé si affaiblie ; il l'accepta avec d'autant plus d'empressement qu'il voyait dans le Nouveau-Monde un vaste champ où son génie moissonnerait des trésors de science. Il ne se trompait pas, car l'Amérique est la terre promise des fortes natures, mais ses forces n'étaient plus en proportion de sa volonté, car, si l'esprit est réfractaire à l'action du temps et des veilles, la matière ne retient pas indéfiniment son autonomie.

Au mois de mai, débarquaient à New-York, le très-cher Frère assistant Facile et le T. C. F. Ogérien ; le premier, invulnérable à toutes les vicissitudes de climats et d'usages, parcourut l'Amérique Septentrionale du nord au sud et de l'est à l'ouest, dans la saison la plus délétère et reprit le chemin de la France aussi robuste qu'il en était parti ; quant au deuxième, il devait nous laisser sa dépouille mortelle.

Au mois d'août, il tomba gravement malade à la maison-mère de Montréal ; les soins assidus et empressés de son ami, le Dr. Bonald, le ramenèrent à la santé. Encore convalescent, il partit pour Salem (Massachusetts) où devait se tenir un congrès scientifique. Quelques jours après, il nous écrivait que quoiqu'encore souffrant, il s'était néanmoins replongé dans les travaux de la minéralogie dont il paraissait une classification. Après quelques pérégrinations dans les Etats-Unis, il revint à New-York mettre la dernière main à sa classification des minéraux. A peine cette œuvre était-elle finie qu'il rendait le dernier soupir.

Il fut pris de vomissements le 13 à 5 heures du soir, perdit presque aussitôt connaissance, et ne la recouvra point. 36 heures après il n'était plus de ce monde.

Le T. C. Frère Edward, qui nous a transmis la fatale nouvelle, fait l'éloge du défunt en peu de mots, mais bien appropriés.

« La France nous avait envoyé un de ses hommes, l'Institut un de ses membres, la science un de ses héros, le génie un de ses favoris, la religion un de ses élus, la vertu un de ses clients, et un « peine nous a-t-il été montré que la cruelle mort est venue nous l'enlever. » — *Courrier des Etats-Unis.*

### Singularités des Bibliomanes.

On a souvent cité, à propos de la singularité des bibliomanes, une épigramme connue :

- « J'ai la bonne édition :
- « Voilà bien, page cent seize,
- « La faute d'impression
- « Qui n'est pas dans la mauvaise. »

Il n'y a point d'exagération dans cette plaisanterie. On rapporte que le roi Georges III, bibliophile distingué, possédant, ainsi que son ami le duc Roxburgh, *Le Livre de Troie* imprimé par Caxton, fut ravi de découvrir dans son propre exemplaire une faute de pagination corrigée dans celui de Roxburgh, d'où il conclut victorieusement que ce dernier devait être de date plus récente. Les vrais amateurs sont encore exposés à d'autres manies que celles des fautes d'impression. Dibdin se récrie sur le mauvais goût d'un savant bibliographe parisien, qui possédait une édition des *Œuvres de La Fontaine*, tirée à part sur papier jaune. Il semble, en effet, assez bizarre de faire un ornement artistique de ce que l'on regarde volontiers comme une défectuosité et une cause de dépréciation. Néanmoins, c'est le cas de rappeler à Dibdin sa maxime favorite : *de gustibus non est disputandum*, que, par parenthèse, il traduisait en français d'une manière un peu britannique : « On ne peut pas disputer pour les goûts. » — *Journal d'Education de Bordeaux.*

L. MÉZIÈRES.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DES SCIENCES.

— *Baliste d'Archimède.* — Les machines de guerre d'Archimède sont demeurées à l'état de problème légendaire ; le général romain Marcellus regretta la mort du prince des géomètres par ce motif qu'il perdait tout espoir de comprendre ses inventions.

Le miroir avec lequel les vaisseaux romains étaient incendiés dans le port de Syracuse a longtemps préoccupé les savants. Buffon a construit une armature en fer supportant des miroirs plans à réflexion concentrique. Le système d'Archimède était plus simple ; les boucliers des Siciliens et ceux de tous les guerriers d'Orient étaient ronds, plats et revêtus d'une feuille de cuivre. Leurs boucliers, dit l'écriture, jettent des éclairs de feu. Ceux des Romains, n'étant qu'une section de cylindre, eussent été impropres à ce service. Or, placez des troupes sur le rempart et qu'elles fassent converger l'éclat réfléchi du soleil au pied du mâit d'un vaisseau vous aurez le miroir d'Archimède. Il faut, en outre, faire entrer le soleil de Sicile dans les données du calcul.

La baliste d'Archimède était supérieure à la catapulte des Grecs ; la catapulte devait sa puissance à la tension du ressort de deux madriers, dont la force était nécessairement limitée et ne permettait pas un projectile de plus de 500 livres romaines, tandis que la baliste d'Archimède pouvait projeter deux blocs de rocher du poids chacun de mille kilos.

En outre, elle lançait des nuées de traits et de cailloux avec une rapidité de tir supérieure à celui de la catapulte ; aussi, lorsque les soldats romains voyaient pendre le long des murailles de Syracuse un bout de corde, ils prenaient une frayeur panique et s'enfuyaient.

La baliste d'Archimède se composait de deux bras fermes montés sur un essieu et tenant à leur extrémité, par deux mains de fer, deux quartiers de rochers en équilibre, une force de pression sur Pessieu accumulait le mouvement, et les projectiles étaient détachés des mains de fer dans leur maximum de vitesse. C'est ce qu'on appelle la force centrifuge assez improprement, tandis que ce n'est autre chose qu'une vitesse acquise qui s'échappe en ligne parabolique.

Il restait deux difficultés assez graves (Je ne mentionne point celle d'imprimer le mouvement de rotation), il fallait construire des mains de fer contenant un rocher de mille kilos, et se fermant par le moyen d'un délie, d'une détente, et s'ouvrant par le choc d'une pédale.

Ce problème, qui ne serait rien aujourd'hui, était considérable pour l'époque.

La seconde difficulté, plus grave encore, était la manœuvre ; elle exigeait beaucoup d'art et d'étude ; la machine n'était pas sans danger, on pouvait aussi bien faire rouler le projectile en arrière sur sa troupe que le lancer en avant avec une certaine justesse sur l'ennemi. Le pointage était plus difficile que dans le service de la catapulte ; ce sont des difficultés d'organisation qui ont désespéré Marcellus et ses Romains.

— *Le câble de l'Inde-Angleterre.* — Le 6 novembre, le *Great Eastern* quittait Portland, en route pour Bombay. Il avait dans ses cales 2,735 milles marins de câble, et le *Chiltern*, l'*Hibernia*, le *Hawk*, qui l'accompagnaient, en portaient 1,225 autres, ce qui fait un total de 3,960 milles nautiques de câble.

On a calculé que cette longueur serait suffisante pour joindre Bombay à Suez, par la voie d'Aden, et compléter ainsi la ligne de télégraphie sous-marine déjà existante entre Alexandrie et Malte.

Un autre câble sera jeté entre Falmouth, Gibraltar et Malte ; et il y aura ainsi une ligne, sans autre interruption de continuité qu'à Suez, qui ralliera l'Angleterre à ses possessions de la Méditerranée et à son empire de l'Inde. Et l'on parle déjà d'un autre câble qui irait atterrir à Singapour et d'un autre qui toucherait quelque point de l'Australie.

On a conservé dans la construction le même procédé que pour le câble atlantique français, excepté quelques précautions en plus, afin de le préserver du ravage des torrédes.

La partie qui approche aux rivages sera protégée d'une enveloppe, pour une longue distance, car l'expérience a démontré que le mouvement du fond de la mer atteint une profondeur beaucoup plus considérable que l'on ne croyait auparavant.

La grosseur du câble varie. Celle entre Aden et Suez est un peu plus forte que celle de la section entre Aden et Bombay. En moyenne, cependant, le câble pèse 150 livres anglaises par mille marin.

La section entre Bombay et Aden est de 1,825 milles. La seconde section, celle de la mer Rouge, est de 1,295 milles.

Le *Great Eastern* partit d'Angleterre ayant à bord 5,512 tonneaux de câble, 3,824 tonneaux d'approvisionnement, 6,492 tonneaux de charbon ; un ensemble de 21,000 tonneaux, de la valeur de 75 millions.

Le *Great Eastern* mit le cap sur Saint-Vincent pour y faire du charbon. Il s'arrêta ensuite au Cap, et de là pour Bombay, par le canal de Mozambique. Cela lui fera soixante jours de navigation à vapeur.

Le *Chiltern* le rejoindra à Bombay, l'*Hibernia* s'arrêtera à Aden et le *Hawk* à Suez.

Quand le *Great Eastern* et le *Chiltern* auront renouvelé leur approvisionnement de charbon à Bombay, ils quitteront ce port, et le *Great Eastern* immergera le câble. Ils trouveront l'*Hibernia* à Aden et continueront la route ensemble, pour 335 milles, jusqu'à ce que le *Great Eastern* ait jeté le reste du câble de la section de la mer Rouge. Puis le *Great Eastern* retournera à Aden, et de là en Angleterre, tandis que l'*Hibernia* et le *Chiltern* marcheront vers Suez, jetant chacun son contingent de câble, et tandis que le *Hawk* immergera ses 60 milles de câble de côté, allant à la rencontre du *Chiltern*.

L'immersion se fera à raison de cinq nœuds à l'heure.

Tout est prévu, même le désastre, surtout la rupture du câble et le moyen de le joindre.

Le capitaine Halpin a le commandement du *Great Eastern* et de toute l'expédition. C'est le même capitaine qui dirigea l'immersion du câble atlantique anglais, en 1866, et du câble français l'an dernier.

Equipage, ingénieurs, électriciens, mécaniciens, forment un ensemble de 360 personnes à bord du *Great Eastern*. — *Courrier des Etats-Unis.*

— *Cadran Solairiana.* — Chacun fait ce qu'il peut : il ne m'est possible de venir en aide à M. H. E., quo pour un seul cadran solaire. Je l'ai vu longtemps à Troyes, et sa devise m'a toujours semblé heureuse : *Horas non numero nisi sirenus.*

CLOVIS Mx.

— Pardon M. S. D., je crois pouvoir affirmer que le cadran solaire de l'hôtel de ville d'Anet ne porta point *Ora UT te rapiat hora*, mais bien : *Ora NE te rapiat hora*, ce qui est bien différent.

J'ai visité Anet en 1863 ; cette épigramme m'était restée dans la mémoire et je l'avais consignée, dès-lors, sur un carnet où je la retrouve telle que je la donne plus haut.

Sur les murs du château de La Rochefoucault (Charente), reconstruit en grande partie par Antoine Fontan, je me souviens parfaitement d'avoir vu, il y a déjà longtemps, un cadran solaire qui portait ces vers bien connus :

Eheu, fugaces labuntur anni.  
Fugit irremparabile tempus.

On peut ajouter à ce recueil les sentences qui se trouvent sur beaucoup d'anciennes horloges, et mêmes d'anciennes pendules. J'en possède une, du temps de Louis XIII, dont le cadran en chiffres romains semble supporté à bras tendu par Saturne, figuré en ronde bosse et en cuivre doré. Le dieu est assis sur une sorte d'entablement, sous la frise duquel on lit ces mots : *Solem audent dicere saluum.*

(Bordeaux).

CHRISTAGENE.

— Au cadran de l'ancienne église des Carmes de la ville de Vic (Meurthe), servant de nos jours de magasin :

*Afflictis lentis, celeres gaudentibus hora.*

Le tribunal est établi dans le couvent, et les prisons sont à côté.

Sur celui de la chapelle du collège (jadis aux R. P. Jésuites) de Saar-Union (Bas-Rhin) :

I. H. S. *Sit nomen Domini benedictum usque ad seecula.* 1758.

La municipalité a fait restaurer dernièrement les figures du Temps et des Génies, qui tiennent cette inscription.

A. BENOIT.

— Si je ne me trompe, M. H. E. a commis ci-dessus un léger lapsus calami. *Gnomon*, à proprement parler, ne vient pas de , sentence ; — il vient directement de , style qui marque les heures, dérivé lui-même de , connaître.

— Il y a deux ou trois ans, j'ai vu à Bayeux (Calvados), sur le pignon d'une ancienne maison située non loin de la manufacture de porcelaine, un vieux cadran solaire fort endommagé par le temps, et autour duquel on pouvait encore, avec un peu d'attention, déchiffrer l'inscription suivante : *SIST TUM LEXES (S. E. hora).*

— A Loches, — ou à Cormery (Indre-et-Loire). — En 1866, un ancien cadran placé près du cimetière, portait ces mots :

“ STA !  
PATAIS HORA VENIET.”

— Je détache, à l'intention de M. H. E., le passage suivant, du onzième et dernier volume (hélas ! des *Nouveaux Lundis* de C. A. Sainte-Beuve.

“ Les Viguier, qui étaient de bons bourgeois de Paris, possédaient dans le prolongement de la rue de Rivoli une maison à laquelle ils avaient fait mettre sur la rue un cadran solaire avec une devise. Cette devise, qui était de la composition de M. L. Viguier, lui ressemblait fort : *Vera intueri, media sequere.* Une maxime de Montaigne ou d'Horace. Et il en avait fait lui-même une paraphrase en vers :

Passant, quand le soleil brille à ce méridien,  
Contemple le temps vrai, mais n'en fait point usage ;  
Le bon sens et la loi suivent le temps moyen.  
“ Prends l'heure à la paroisse ” est un honnête adage  
Dont plusieurs font abus, mais qui convient au sage,  
Eût-il même du Vrai le miroir en sa main.

Utiat.

— Sur une plaque d'ardoise très-ornée qui sert de cadran solaire dans le parc de Mortefontaine, est gravé le distique suivant :

Mors, mortis, morti mortem nisi morte dedisset  
Colorum nobis janua clausa foret.

Ce galimatias doit se comprendre ainsi : “ Christ ! s'il n'eût tué la mort en expirant, la porte des cieux nous eût été fermée.”

A. D.

— Un cadran solaire du commencement de ce siècle porte : *Unam time*

— Sur le cadran d'un clocher, on lit : *Ultimum time* ; et : *Nescitis diem neque horam.*

— La lanterne du labyrinthe, au Jardin des Plantes, ne porte-t-elle pas aussi un cadran solaire avec une épigraphe ?

DR. LEJEUNE.

— On lit sur un beau cadran solaire horizontal, dans le parterre-verger de l'ancienne maison seigneuriale de Montois-la-Montagne (Moselle) :

Ce n'est pas, ô mortels, cette ombre-ci qui passe,  
Sont vos ans, sont vos jours qui ne font que passer,  
Tous les ans, tous les jours, l'ombre passe et repasse,  
Mais vos ans et vos jours passent sans repasser.  
GERVAISE FECHT. M. D. C. C. XXVI.

II. DE S.

— Inscription relevée à Villenauxe (Aube) :

Præcipites valldis, tarde languentibus hora.

JACOB.

— A Noyers près de Tonnerre, (Côte-d'Or), sur le mur de l'ancien collège des Pères de la Doctrine Chrétienne :

*Quis melior vitæ monitor rerumque magister,  
Cum docent rapido quo fugit hora pede.*

Autre au même endroit :

*Ita reditque viam constans quam suspicis umbra.  
Umbra fugax, homines non reditura sumus.  
Unam time.*

— A l'angle du premier bâtiment de l'Hospice du Mont-Cenis, du côté de l'Italie ;

*Tempore nimbo, securi sistite gressum.  
Ut mihi, sic vobis, hora quietis erit.*

— A Florence, au cadran du cloître de l'Annunziata :

*Dum tempus habemus, operemur bonum.*

— A Vintimiglia, frontière d'Italie :

*Aspiciendo senescis.*

— A Nice, boulevard du Midi, sur le derrière du théâtre qui fait face à la plage, est un très-savant cadran solaire indiquant avec force démonstrations la différence du temps vrai et du temps moyen. On y lit aussi cette légende : *Transit hora, lux manet*

— A Berlin, au jardin Zoologique : *Ich zeigs nardir heiteren Stunden.* — *Intermédiaire des chercheurs et curieux.* S. D.

— Au Séminaire de Québec, au-dessus de l'entrée principale, se trouve un cadran solaire avec cette inscription :

*Dies nostri quasi umbra.  
Cond. 1773. Rep. 1867.*

(Rév. du Journal de l'Instruction Publique.)

— *La Mer et sa phosphorescence.* — Dans la séance de l'Académie des Sciences du 2 novembre, il a été donné lecture d'une note reçue de M. Emile Duchemin et qui contient de curieux détails sur les causes de la phosphorescence de la mer

Pour l'auteur, le phénomène n'est pas dû, comme quelques naturalistes ou physiciens l'ont répété, à l'état électrique des eaux, de l'atmosphère et à la présence de débris organiques, mais bien à des myriades d'infusoires du genre *noctiluca miliaris*, qui présentent, à la simple vue, l'apparence de très-petits œufs de poisson. Plus on agite l'eau de la mer, et plus ces petits êtres semblent s'irriter et devenir phosphorescents. Avec une bouteille d'eau de mer prise quand les vagues sont en feu, on peut ensuite, en l'agitant, reproduire le phénomène de la phosphorescence. Si l'on dépose la bouteille dans de l'eau chaude à 39°, les effets lumineux augmentent d'intensité. Si l'on continue à élever la température l'animalcule meurt à ou vers 41°.

La phosphorescence, continue M. Duchemin, ne survit pas à la mort de l'infusoire, et elle ne peut être régénérée.

Les animalcules supportent le froid fait autour de la bouteille au moyen du chlorhydrate d'ammoniaque et du nitrate de potasse. Le refroidissement semble surexciter les phénomènes lumineux, comme l'élévation de température ou l'agitation du liquide. M. Duchemin en conclut pour lui que la mer peut se montrer phosphorescente pendant les plus grands froids.

Les infusoires répandent une lueur très-brillante quand on ajoute à l'eau de mer, soit un acide étendu, soit de l'alcool ; mais la phosphorescence ne survit plus, quand, à l'eau de mer, on substitue l'eau douce, et les excitants ordinaires, alcool, acide, restent sans effet.

L'animalcule soustrait pendant plusieurs jours à la lumière, même pendant quinze jours, conserve après ce laps de temps, sa faculté phosphorescente.

L'électricité agit vivement sur ces petits êtres et accroît leur lumière.

L'auteur se demande par quelle mécanique étrange ce petit monde d'innombrables êtres apparaît ainsi tout à coup à la surface, pour rendre la mer phosphorescente. Il a pris de l'eau de mer et l'a placée sur le rivage, dans de vastes récipients, aux époques où le phénomène paraissait vouloir se produire. L'eau fut filtrée : la phosphorescence ne se manifesta pas. Toutefois, une méduse, déposée dans l'un des récipients, rendit la surface du liquide filtré lumineux. L'effet était simplement dû, comme on le constata ensuite, à la présence des infusoires entraînés par la méduse.

M. Duchemin mentionne encore la singulière éruption que paraissent amener sur la peau les infusoires phosphorescents. Ces petits êtres, dessinés par l'auteur, sont armés d'une trompe microscopique, agissant par succion sur la peau. La plupart des personnes qui se baignent et qui ont la peau fine et délicate, portent ainsi des traces d'exanthème, un peu comme si elles avaient été piquées par des orties.

Comme on le voit par les citations qui précèdent, les détails transmis par M. Duchemin sont intéressants et font souhaiter que ces observations soient poursuivies. — *Journal du Harre.*

— *Découverte Merveilleuse.* — Une des grandes lignes volcaniques qui sillonnent la surface du globe s'étend du golfe du Mexique à l'Océan Pacifique, à travers l'immense plateau qui, sous la latitude de Mexico, n'a pas moins de 360 milles de large. Le Popocatepetl, l'un des plus hauts de ces cônes, volcans éteints ou dormants, s'élève à 5,400 mètres au-dessus

du niveau de la mer. De mémoire d'homme, il n'a pas été en éruption, mais on voit fréquemment suspendue au-dessus de son cratère une vapeur sulfureuse, et il en sort parfois des jets de fumée. Il existe dans ses replis cavernaux d'inépuisables dépôts de soufre, sources de grandes richesses.

Un singulier hasard les fit découvrir.

A la suite d'une faillite qui le réduisit au désespoir, un négociant résolut de mettre fin à ses jours dans le cratère du Popocatepelt. Il persuada aux guides de l'y descendre à l'aide de cordes, convaincu que l'aspiration des vapeurs sulfureuses le tuerait sur-le-champ. Mais à peine eut-il franchi l'ouverture du gouffre béant qu'il cessa de se sentir oppressé : il se trouvait dans une vaste salle ornée de colonnes cannelées, d'un éclat vitreux, soutenant un dôme de cristaux jaunes, étincelant à la lueur vacillante d'innombrables jets de gaz. Il se crut un moment transporté dans un autre monde. A l'intérieur de cette caverne tapissée de soufre, l'air était pur, les vapeurs se condensant à l'ouverture du cratère. L'aventureux négociant, grâce à un signal convenu, fut rapidement ramené à la surface. Il avait fait une importante trouvaille. La mine de soufre qui lui avait été si bizarrement révélée suffit à rétablir sa fortune, et en fit un des plus riches négociants de Mexico. Von-Tempski, qui rapporte ce fait, ajoute qu'il vit projetées au-dessus du cratère les perches qui avaient servi à la descente et à l'ascension de ce singulier explorateur : on les y laissait en mémoire de l'événement.

— *Un Phénomène Formidable.*—L'esprit humain possède une heureuse disposition à oublier vite les catastrophes résultat des grandes convulsions qui bouleversent, de temps à autre, quelques points de la surface de sa planète. On n'a pourtant pas eu le temps d'oublier l'affreux désastre qui a récemment englouti sur les côtes de l'Amérique du Sud plusieurs villes florissantes, et donné en quelques minutes la mort à plus de 60,000 personnes. Si quelque chose doit étonner, c'est que le féau des tremblements de terre ne sévisse pas plus fréquemment sur ces riches contrées. En effet, la grande chaîne des Andes ou Cordilières offre deux versants : l'un à pic, avec des pentes d'un escarpement effrayant, faisant face à l'Océan Pacifique, l'autre à pentes adoucies, à nombreuses ondulations s'étendant en lignes parallèles dans l'intérieur du continent. Le géologue reconnaît facilement, à la simple inspection du versant occidental des Andes du Pérou, la trace d'une rupture violente avec soulèvement de l'écorce solide du globe, trace que nous offrent tout près de nous les roches des Pyrénées, abruptes et à pic du côté de la France, adoucies et prolongées du côté de l'Espagne. Selon toute probabilité, les parties du littoral de l'Amérique méridionale qui correspondent à cette fracture, antérieure aux temps historiques, sont séparées du foyer central par une épaisseur moindre que partout ailleurs : de là la fréquence et la violence des tremblements de terre au Pérou.

Cette fois le tremblement de terre a été accompagné d'un autre phénomène non moins effrayant, qu'on pourrait désigner sous le nom de tremblement de mer. Du centre de la commotion est partie une vague, ou pour mieux dire, un énorme pli de la surface de l'Océan, qui n'avait pas moins de 25 mètres de haut, sur une longueur de 8,000 mètres. D'après les observations les plus exactes, la vitesse de ce pli, qui a parcouru en deux jours toute la largeur de la mer du Sud pour aller se briser sur les côtes du continent Australien, était de 183 mètre par seconde, soit 658 kilomètres à l'heure. Le flot a rencontré sur son passage une portion des îles innombrables de la Polynésie; il y a causé de graves dégâts. A-t-il aussi rencontré des navires en route? Plusieurs dont on n'a reçu aucune nouvelle ont probablement péri corps et biens, emportés par un flot auquel aucune force humaine ne pouvait résister.

Si l'homme a droit d'être fier du génie qu'il développe parfois pour lutter victorieusement contre les forces brutes de la nature, il doit aussi s'incliner et s'humilier, en présence de ces faits qui lui donnent de temps à autre la mesure de sa faiblesse et de son impuissance. Il pourrait aussi faire son profit de la leçon et s'abstenir de planter sa tente sur le sol qui peut s'ouvrir sous ses pas et l'engloutir d'un moment à l'autre.

A. YSABEAU.

#### BULLETIN ASTRONOMIQUE.

— *Nombre des Etoiles.*—L'observatoire de l'Université de Vienne a fait l'essai d'un dénombrement et d'une classification des étoiles de l'hémisphère du nord. D'après ce travail, il serait permis d'évaluer à plus de 2,000 millions le nombre total des étoiles, de première à seizième grandeur; et à peu près 4,000 millions celui des étoiles de la voûte céleste entière. On suppose que ces corps sont uniformément répartis dans toutes les directions. Il paraît toutefois que cette uniformité ne régné que dans le plan de la voie lactée; elle cesserait autour du pôle de ce grand cercle pour les étoiles de treizième à seizième grandeur. Nous ne percevons réellement et isolément qu'environ 20 millions d'étoiles de première à seizième grandeur : ce nombre est encore assez grand pour frapper l'imagination.

#### BULLETIN DES ARTS.

— Une nouvelle séance littéraire de l'Institut des Artisans a eu lieu hier au soir. L'assemblée était comme toujours nombreuse et bien choisie.

M. Dominique Boudrias occupait le fauteuil. En quelques mots bien applaudis, il présenta à l'assistance le Révd. M. Desmazures, sulpicien si avantageusement connu parmi notre monde littéraire en cette ville. Le distingué conférencier parla d'un sujet fort approprié, l'application des arts à l'industrie

Il montra l'importance des arts et de l'industrie, combien leur liaison était étroite lorsque la société fut solidement constituée et parla des merveilles que le génie artistique a opérées. Il dit qu'on ne devait pas faire de l'art que pour l'art, que celui-ci ne devrait pas avoir seulement le caprice ou la fantaisie pour objectif, mais qu'il devait tendre au beau et à l'utile. Il parla des progrès accomplis sous ce rapport par la France et l'Angleterre depuis les grandes expositions de Londres et de Paris, progrès qui sont vraiment frappants.

Puis parlant de ceux accomplis en Canada, il ajouta les paroles suivantes :

« En ce pays, qui a son industrie et ses fabricants distingués, vous avez donné un témoignage de vos idées et de vos sentiments, en fondant une société d'artisans qui veut chercher à se perfectionner par la pratique et l'étude des arts en rapport avec chaque industrie, et de plus vous avez donné un second signe non moins frappant de vos intentions, en mettant à votre tête, comme président de cette société, celui qui a voué un esprit d'élite et des études approfondies à la noble cause de l'art. »

Les titres de l'Eglise à la reconnaissance de l'art et de l'industrie, furent aussi signalés. C'est elle qui a relevé les arts, les a ennoblis et a empêché qu'ils servissent à des fins trop matérialistes. Ce qu'elle a fait au moyen âge le prouve surabondamment. Elle a perfectionné et donné un but tellement élevé aux arts industriels de cette époque que certaines églises à Rome aujourd'hui, sont de véritables musées pleins de beauté et de richesse.

M. l'abbé Desmazures fit valoir ensuite l'importance pour l'artisan de connaître le passé de l'art et de se mettre au courant de toutes les nouvelles découvertes en rapport avec l'industrie. Pour en venir à ce but, il faudrait, dit-il, que pour toute industrie, il y eût un foyer d'informations et un courant d'instruction qui ressemblât à ce qui existe maintenant à Montréal pour les architectes, qui presque tous sont à même de consulter les revues et les journaux du constructeur et peuvent être mis au courant de tout ce qui se fait de mieux dans les pays les plus avancés, et de tout ce qui se découvre chaque jour de plus beau dans les œuvres des temps passés. Ces connaissances se répandent dans la ville et quand on visite les cités nouvelles de l'Amérique, non pas seulement New-York, Albany, Buffalo, Boston, mais Montréal, Ottawa, Québec, Toronto, on est assez agréablement affecté, en voyant comme les différents propriétaires et les habiles architectes ont eu à faire un emploi judicieux de toutes les ressources que peuvent leur offrir les livres spéciaux. Ceux-là au moins lisent, et qui plus est savent lire; ils ont compris parce qu'ils ont ouvert les yeux et qu'ils n'ont pas repoussé ces sources précieuses de renseignements, et non-seulement ils ne les ont pas repoussés, mais ils les ont étudiés et appliqués. Un pays commence et s'établit tout à neuf, il n'a pas à se débarrasser d'anciens débris, à rectifier des rues tortueuses, à changer des voies trop étroites, il se couvre de constructions nouvelles qu'il dispose, qu'il oriente, qu'il espace comme il lui plaît, mais il peut les établir du premier coup, de manière qu'elles pourront subsister indéfiniment et grandir dans l'admiration à mesure qu'elles avancent dans les années, non pas comme cela a été réservé seulement aux grands monuments de l'antiquité et aux belles églises des siècles chrétiens, mais comme cela est arrivé pour les maisons particulières de Pompéi, de Rome, de Pise, de Venise et Florence. Voilà donc un immense capital établi sur la terre de la patrie et qui peut avoir dans l'avenir indéfiniment la même valeur, la même importance, sauf la part de circonstances qu'il est impossible de prévoir. Tandis que, sans prendre les mêmes précautions, on bâtit aujourd'hui, on démolit demain, le fils ne veut pas se contenter d'une demeure élevée au pur caprice d'un père respectable, il est vrai, mais qui, dans cette circonstance, s'est cru obligé d'agir et de procéder contre toutes les règles de la tradition, du fait et par conséquent du véritable bon sens.

Les plus grands seigneurs de Rome, de Florence, de Venise et de Milan se regardent comme honorés de pouvoir demeurer dans les demeures de leurs pères, qui ont déjà trois, cinq et six siècles d'existence, et ces demeures à elles seules forment de véritables titres de noblesse, l'orgueil de la patrie, l'admiration et l'envie de tous les étrangers. Et de nos jours on voit souvent l'héritier du tiers ou quart de la fortune paternelle, n'avoir rien de plus pressé que de jeter par terre le doux foyer de famille au grand dommage du bien patrimonial. Pourquoi cela, pourquoi cette différence? Parce que, dans le premier cas, on avait pris de sages mesures pour exécuter quelque chose de noble, de bien approprié, de raisonnable, un échantillon de l'art, et dans le second cas, parce qu'on a dédaigné de feuilleter un livre, de le consulter, de l'examiner. Que de richesses ainsi perdues, que de capitaux dissipés : tout cela, sauf les exigences du temps dont il faut tenir compte. On revient généralement maintenant à de plus sages procédés et dans bien des nouvelles villes, comme à Montréal en particulier, on voit dans une multitude de productions nouvelles, des plus célèbres et belles œuvres du temps passé, qui ont conquis l'admiration pendant des siècles et qui peuvent la conserver encore longtemps.

M. l'abbé Desmazures joignit à d'autres considérations de charmantes anecdotes adaptées à son intéressant entretien.

Il termina en rappelant quelques souvenirs de son voyage en Europe, fit en outre une description de la magnifique Eglise de St. François d'Assise, puis parla de l'œuvre de l'Institut des Artisans dans les termes les plus encourageants.—*Minerve.*

# CALENDRIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR 1869.

JANVIER.		FEBVIER.		MARS.		AVRIL.	
Ce mois tire son nom du dieu Janus, auquel il était consacré.		Février, Februarius, du mot Februus, nom de sacrifices qui avaient lieu dans ce mois, et trouvait à la fin de l'année, dans les premiers siècles de Rome; les décevants le placent après Janvier.		Ainsi nommé parce que Romulus l'avait consacré au dieu Mars: ce mois était le premier de l'année romaine.		Avril, Aprilis, dérivé du mot aperire, ouvrir, parce que la terre, dans ce mois, semble s'ouvrir à de nouvelles productions.	
JOURS.	EPIGRAMMES ET AGENDA.	JOURS.	EPIGRAMMES ET AGENDA.	JOURS.	EPIGRAMMES ET AGENDA.	JOURS.	EPIGRAMMES ET AGENDA.
Vend. 1	CIRCONCISION. (Fête d'obligation.)	Lundi 1	Mort de Charlevoix, 1761.	Lundi 1	Congrès de Radstadt, 1796.	Jeu. 1	DELAI POUR DEMANDE DE PENSION EXPIRE.
Samedi 2	RAPPORTS SEMESTRIELS DUS. Bolivar libérateur, 1814.	Mardi 2	REUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.	Mardi 2	Mort de Pothier, 1772.	Vend. 2	(1) Ouverture de l'Exposition Universelle de Paris, 1867.
DIM. 3	Octave de St. Jean. Naissance de Cicéron, 107 avant J.-C.	Merc. 3	1 <sup>re</sup> Indépendance de la Grèce reconquise, 1830.	Merc. 3	1 <sup>re</sup> Indépendance de la Grèce reconquise, 1830.	Samedi 3	Mort de M. J. Leprieux, officier de ce Département, 1861.
Lundi 4	Guerre entre les colons français et anglais, 1690.	Jeu. 4	1 <sup>re</sup> découverte de l'électricité, 1469.	Jeu. 4	1 <sup>re</sup> découverte de l'électricité, 1469.	DIM. 4	Quinquagésime. 1 <sup>er</sup> Dimanche après Pâques.
Vend. 5	Vierge de l'Épiphanie. (6) L'armée anglaise capitule à Caboul, 1842.	Vend. 5	Tremblement de terre général en Canada, 1663.	Vend. 5	Massacre de Boston, 1770.	Lundi 5	(6) Départ de Sir G. Prevost, 1815.
Merc. 6	ÉPIPHANIE, d'obligation.	Samedi 6	(2) Occupation de Séville, 1810.	Samedi 6	(7) L'armée française se rallie à Napoléon, 1815.	Mardi 6	UNIVERSITÉ LAVAL, commencement du 3 <sup>ème</sup> terme.
Jeu. 7	(10) Sir Charles Bagot arrive au Canada, 1842.	DIM. 7	(5) Quinquagésime. Sol. de la Chandeleur.	DIM. 7	(5) Quinquagésime. Sol. de la Chandeleur.	Merc. 7	Mort de Th. D'Arny McGee, 1868.
Vend. 8	UNIVERSITÉ LAVAL, commencement du 2 <sup>ème</sup> terme.	Lundi 8	(6) La royauté abolie en Angleterre, 1649.	Lundi 8	(6) La royauté abolie en Angleterre, 1649.	Jeu. 8	Traité entre la Turquie et la Russie, 1836.
Samedi 9	(9) Bataille de la Nouvelle-Orléans, sous Jackson, 1815.	Mardi 9	(7) Marie, reine d'Écosse, décapitée, 1587.	Mardi 9	(7) Marie, reine d'Écosse, décapitée, 1587.	Vend. 9	Mgr. de Pontbriand, évêque de Québec, 1741.
DIM. 10	1 <sup>er</sup> Dimanche après l'Épiphanie.	Merc. 10	LES CENDRES.	Merc. 10	Napoléon à Lyon, 1815.	Samedi 10	Bombardement du fort Sumpter, 1861.
Lundi 11	Onze Canadiens condamnés à mort, à Montréal, 1839.	Jeu. 11	1 <sup>re</sup> Naissance de Washington, 1732.	Jeu. 11	1 <sup>re</sup> Naissance de Washington, 1732.	DIM. 11	2 <sup>ème</sup> Dimanche après Pâques. St. Étienne, St. Étienne.
Mardi 12	Arrivée des premiers catholiques au Maryland, 1632.	Vend. 12	Jésuites, arrêté à Prescott, exécuté à Kingston, 1839.	Vend. 12	Jésuites, arrêté à Prescott, exécuté à Kingston, 1839.	Lundi 12	(11) Établissement des Jésuites au Canada, 1611.
Merc. 13	McKenzie évêque Navy-Island, 1838.	Samedi 13	Révolution en Angleterre, 1788.	Samedi 13	Révolution en Angleterre, 1788.	Mardi 13	Rédaction du fort Sumpter, 1861.
Jeu. 14	(17) Naissance de Franklin, 1706.	DIM. 14	1 <sup>er</sup> Dimanche du Carême.	DIM. 14	1 <sup>er</sup> Dimanche du Carême.	Merc. 14	Assassinat du Président Lincoln, 1865.
Vend. 15	La Convention adopte le drapeau tricolore comme drapeau national, 1794.	Lundi 15	1 <sup>er</sup> Dimanche du Carême.	Lundi 15	1 <sup>er</sup> Dimanche du Carême.	Jeu. 15	Établissement des Jésuites aux ports du Sud, 1861.
Samedi 16	L. J. Papineau, président de l'Assemblée législative, 1794.	Mardi 16	Hôtel-Dieu fondé à Montréal, 1644.	Mardi 16	Hôtel-Dieu fondé à Montréal, 1644.	Vend. 16	Mort de Franklin, 1790.
DIM. 17	2 <sup>ème</sup> Dimanche après l'Épiphanie. St. Nom de Jésus.	Merc. 17	Jésus. Quatre-Temps.	Merc. 17	Jésus. Quatre-Temps.	Samedi 17	Napoléon III visite l'Angleterre, 1866.
Lundi 18	Émeute militaire à Madrid, 1835. Mort de Mgr. Denault, 1806.	Jeu. 18	Mort de Luther, 1546.	Jeu. 18	Mort de Luther, 1546.	DIM. 18	3 <sup>ème</sup> Dimanche après Pâques.
Mardi 19	Occupation de Dijon, 1814.	Vend. 19	Jésus. Quatre-Temps.	Vend. 19	Jésus. Quatre-Temps.	Lundi 19	(15) Révolution américaine, 1775.
Merc. 20	Prise de la flotte hollandaise par des hommes français, 1795.	Samedi 20	Jésus. Quatre-Temps.	Samedi 20	Jésus. Quatre-Temps.	Mardi 20	Premier voyage de Jacques-Cartier, 1534.
Jeu. 21	Sacre de Mgr. Larigault, 1 <sup>er</sup> évêque de Montréal, 1821.	DIM. 21	2 <sup>ème</sup> Dimanche du Carême.	DIM. 21	2 <sup>ème</sup> Dimanche du Carême.	Merc. 21	Congrès National N. D. fondé à Montréal, 1660.
Vend. 22	Traité de commerce entre la France et l'Angleterre, 1860.	Lundi 22	Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe, 1815.	Lundi 22	Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe, 1815.	Jeu. 22	(20) Passage du Rhin, 1800. Reprise du Caire, 1800.
Samedi 23	Mort du duc de Kent, 1820. Mort de William Pitt, 1806.	Mardi 23	(21) Création du Conseil Supérieur, à Québec, 1663.	Mardi 23	(21) Création du Conseil Supérieur, à Québec, 1663.	Vend. 23	SAINT GEORGE.
DIM. 24	Septuagésime. Incendie du Château St. Louis, 1834.	Merc. 24	(22) Congrès de la paix à Paris, 1854.	Merc. 24	(22) Congrès de la paix à Paris, 1854.	Samedi 24	Destruction du chemin de fer d'Annapolis, 1861.
Lundi 25	Protestation de l'Acad. Franc. en faveur de la liberté de la presse, 1827.	Jeu. 25	(23) École des sourds-muets à Québec, 1832.	Jeu. 25	(23) École des sourds-muets à Québec, 1832.	DIM. 25	4 <sup>ème</sup> Dimanche après Pâques. St. Étienne, St. Étienne.
Vend. 26	(20) Emancipation catholique, 1829.	Vend. 26	Mort de l'Hon. Sir L. La Fontaine, 1864.	Vend. 26	Mort de l'Hon. Sir L. La Fontaine, 1864.	Lundi 26	(18) Révolution américaine, 1775.
Merc. 27	Mgr. Plessis, évêque de Québec, 1806.	Samedi 27	Sir J. Colborne, administrateur, 1838.	Samedi 27	Sir J. Colborne, administrateur, 1838.	Mardi 27	2 <sup>ème</sup> Voyage de Jacques-Cartier, 1534.
Jeu. 28	(28) Arrivée de Lord Elgin, 1847.	DIM. 28	3 <sup>ème</sup> Dimanche du Carême.	DIM. 28	3 <sup>ème</sup> Dimanche du Carême.	Merc. 28	York, aujourd'hui Toronto, pris par les Américains, 1813.
Vend. 29	(29) Conférence des Instituteurs de l'École Normale Laval.	Lundi 29	(29) Conférence des Instituteurs de l'École Normale Laval.	Lundi 29	(29) Conférence des Instituteurs de l'École Normale Laval.	Jeu. 29	Franklin, Chase et Carroll à Montréal, 1774.
Samedi 30	Conférence des Instituteurs de l'École Normale Laval.	Mardi 30	(30) Conférence des Instituteurs de l'École Normale Laval.	Mardi 30	(30) Conférence des Instituteurs de l'École Normale Laval.	Vend. 30	La Louisiane cédée aux États-Unis, 1803.
DIM. 31	Sexagésime. Le Cap Horn doublé, 1816.						

## MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Hon. PIERRE J. O. CHAUVEAU, Ministre de l'Instruction Publique.

Louis Girard, secrétaire; Henry Hopper Miles, assistant-secrétaire; Pierre Chauveau, clerc de la correspondance française, bibliothécaire et assistant rédacteur du Journal de l'Instruction Publique; Patrick DeLaeye, clerc de la correspondance anglaise et assistant rédacteur du Lower Canada Journal of Education; C. A. Thomas, comptable et clerc des statistiques; Léopold Devisme, assistant clerc de la correspondance française; Jacques Lapierre, clerc typographe et garde-magasin; Jean-Baptiste Marcoux, assistant clerc des comptes et statistiques; Paul Blouin, messager.

**CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.**

Côme Séraphin Charrier, Secrétaire, LL. D., D. C. L. et L. D., secrétaire provincial et ministre de l'Instruction Publique;—St. Grandeur Mgr. Joseph Larocque;—Hon. Louis Victor Sicotte, juge de la cour supérieure;—Hon. Thomas Jean Jacques Lorange, juge de la cour supérieure;—Hon. Christopher Dunkin, trésorier de la province;—le Révérend Patrick Dowd;—le Révérend John Cook, D. C.;—le Révérend Elzéar Achard;—St. C. L.;—Jacques Ouellet, Secrétaire, LL. D.;—Hon. Alexander Tilloch (Galt);—Louis Léon Lesieur, Secrétaire, LL. D.;—le Révérend William Turnbull Leach, D. C. L.;—Henry H. Miles, Secrétaire, LL. D.

**ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.—MONTREAL.**

M. Haldé H. Verreau, Principal, professeur ordinaire et directeur du pensionnat; M. l'abbé O. Roulier, préfet de discipline et professeur adjoint; Jos. O. Cassegrain, professeur ordinaire; Dominique Boudrias, instituteur à l'école modèle des garçons et professeur adjoint; Wm. Fahy, instituteur à l'école modèle des garçons et professeur adjoint; J. C. Bruneau, professeur adjoint; J. Godin, professeur adjoint, et secrétaire-comptable du Principal.

**ÉCOLE NORMALE MCGILL.—MONTREAL.**

J. W. Dawson, LL. D., Principal et professeur adjoint; W. H. Hicks et S. P. Robins, B. A., prof. ordinaires; J. Duncaen et R. J. Fowler, professeurs adjoints; P. J. Darcy, A. M., professeur adjoint; James McGregor et J. B. Andrews, instituteurs à l'école modèle.

**ÉCOLE NORMALE LAVAL.—QUEBEC.**

M. l'abbé Thomas Chandonnet, Principal, professeur ordinaire et directeur du pensionnat; M. l'abbé Téléphore Carrier, préfet de discipline et professeur adjoint; F. X. Toussaint et N. Lacasse, professeurs ordinaires; M. l'abbé L. A. Déziel, maître d'étude; Ernest Gagnon, professeur adjoint; Norbert Talbot, professeur adjoint; J. B. Cloutier, instituteur à l'école modèle des garçons et professeur adjoint; D. McSweeney, instituteur à l'école modèle des garçons et professeur adjoint; et Fortunat Rouleau, secrétaire du Principal et professeur adjoint.

Les Révérends Dames Ursulines sont chargées du Pensionnat des élèves-institutrices, d'une partie de l'enseignement normal et de l'école modèle des filles, sous la direction de M. le Principal.

## INSPECTEURS D'ÉCOLE.

Noms des inspecteurs et leurs districts d'inspection.	Résidence des inspecteurs.
J. B. F. Painchaud, Isles de la Madeleine, Gaspé.	Harve-Aubert, Gaspé.
Ludger Leduc, comté de Bonaventure.	Carleton.
Thomas Tremblay, comté de Gaspé.	Grande-Rivière de Gaspé.

## TABLEAU DES BUREAUX D'EXAMINATEURS, PAR COMTÉS.

COMTÉS.	BUREAUX POUR ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.	BUREAUX POUR ACADÉMIQUES ET POUR ÉCOLES MODÈLES.
Argenteuil	Montréal.	Montréal.
Arthabaska	Montréal—Québec—Trois-Rivières.	Montréal—Québec—Trois-Rivières.
Assomption	Montréal.	Montréal.
Beauce	Id.	Id.
Beauport	Québec—St. Marie de la Beauce.	Québec.
Bellechasse	Québec.	Québec.
Berthier	Montréal.	Montréal.
Bonaventure	Québec—Gaspé—New-Carlisle.	Québec.
Brome	Montréal—Sherbrooke—Stanstead—Sweetburg et Waterloo.	Montréal—Sherbrooke.
Chambly	Montréal.	Montréal.
Champlain	Montréal—Québec—Trois-Rivières.	Montréal—Québec—Trois-Rivières.
Charlevoix	Québec—Chicoutimi.	Québec.
Châteauguay	Montréal.	Montréal.
Chicoutimi	Québec—Chicoutimi.	Québec.
Compton	Montréal—Sherbrooke—Stanstead.	Montréal—Sherbrooke.
Deux-Montagnes	Montréal.	Montréal.
Dorchester	Montréal.	Québec.
Drummond	Montréal—Québec—Trois-Rivières—Richmond.	Montréal—Québec—Trois-Rivières.

À l'examen du candidat sur les diverses branches de la manière indiquée dans l'article suivant, et le secrétaire devra également indiquer d'après l'ordre du Bureau, dans le registre par les chiffres 1, 2 ou 3, le résultat de l'examen sur chaque matière. Pour recevoir le diplôme de seconde classe, il faudra avoir au moins le chiffre deux sur toutes les épreuves et matières d'examen. Pour obtenir le diplôme de première classe, il faudra avoir obtenu de plus le chiffre un dans les deux premières épreuves et sur au moins les deux tiers des matières d'examen. Il sera néanmoins permis aux candidats qui n'auront fait que sur deux matières d'examen de demander une nouvelle épreuve sur chacune de ces matières, et le résultat de cette nouvelle épreuve sera ajouté à celui de la première.

Article huitième.—Les candidats pour le diplôme d'élève élémentaire devront subir un examen sur chacun des programmes de la cédule F: sur la Grammaire française, la Grammaire anglaise, la Géographie, l'Histoire Sainte, l'Histoire du Canada et la Pédagogie. Les questions seront tirées au sort parmi celles des programmes, et il n'y aura pas plus de quatre questions sur chacun de ces programmes. Ils devront de plus résoudre un problème d'arithmétique sur les fractions et un sur la règle d'intérêt simple. Les candidats pour le diplôme d'école modèle, s'ils n'ont point déjà le diplôme pour école élémentaire, devront subir les épreuves ci-dessus prescrites, et de plus répondre au moins à quatre questions sur chacun des programmes de la cédule G: sur la Grammaire française, la Grammaire anglaise, la Géographie, l'Histoire Sainte, l'Histoire du Canada, la Géographie, l'Histoire Générale ou l'Histoire de France, et l'Histoire d'Angleterre; sur la Littérature, la Tenue des Livres, les éléments de l'Algèbre et de la Géométrie, la Pédagogie et l'Agriculture. Les questions seront tirées au sort, et résoudre un problème sur la règle d'intérêt simple, un problème d'algèbre et un problème de mesure. Ils devront aussi écrire une composition littéraire sur le sujet qui leur sera indiqué, deux heures étant le maximum du temps accordé pour cet exercice, pendant lequel ils ne recevront l'aide de personne et n'auront d'autre livre à leur disposition qu'un dictionnaire. Les candidats au diplôme pour académie, s'ils n'ont point déjà le diplôme pour école modèle, devront subir le même examen que celui requis pour école modèle, et de plus répondre à quatre questions sur chacun des programmes de la cédule H: sur la Physique, la Chimie, l'Histoire Naturelle, l'Algèbre, la Géométrie et la Trigonométrie, l'Astronomie, l'Histoire générale, l'Histoire de France et l'Histoire d'Angleterre et la Philosophie intellectuelle et morale. Les questions seront tirées au sort, et traduire environ un demi-page des commentaires de César, pour le latin, et une des Fables d'Ésope pour le grec, avec analyse grammaticale; les pages devront être également tirées au sort.

On s'abonne pour UNE PIÈSTE par année au Journal de l'Instruction Publique, publié par le Ministère de l'Instruction Publique, et au Lower Canada Journal of Education, aussi pour UNE PIÈSTE par année. L'abonnement n'est que d'un franc pour les instituteurs et les institutrices.

Les deux journaux sont envoyés gratuitement à toutes les municipalités du Bas-Canada; presque tous les instituteurs et les institutrices reçoivent soit l'un ou l'autre des deux éditions, sans compter un bon nombre d'autres abonnés. De sorte que les libraires ne pourraient se procurer une meilleure voie pour publier leurs annonces à la campagne.

Le prix de ces annonces a été réduit considérablement. Pour la première insertion, il ne sera demandé que 1 cent par ligne, et 2 cent par ligne, pour chaque insertion subséquente.

Le Ministère de l'Instruction Publique a toujours en main plusieurs collections complètes des deux journaux reliés, qui se vendent au prix suivants:

Collection complète des deux journaux, cartonnés ensemble chaque année—élegant cartonnage en toile gaufrée—avec plumes en or sur le plat—formant huit gros volumes, \$18. Collection anglaise ou française séparée—cartonnage comme ci-dessus, \$4. Cartonnage simple, \$10.

Volumes antérieurs à 1860 séparément.—Les deux journaux cartonnés ensemble, \$2.50. Journal anglais ou français cartonné simple, \$1.50.

Volumes depuis 1860 inclusivement.—Les deux journaux cartonnés ensemble, \$2.50. Journal anglais ou français cartonné simple, \$1.50.

Le Journal français se publie à 3000 exemplaires, le journal anglais à 1500. Ils ont l'un et l'autre une circulation très-uniforme dans tout le Bas-Canada, et les collèges, académies et bibliothèques de paroisse, 12 par cent.

On ne publie que des annonces qui ont rapport à l'Instruction Publique, aux sciences, aux lettres ou aux beaux-arts.